

# le peuple

Fondé en 1900

ORGANE DE LA CÔTE DU-SUD

Série D, Vol. 3 No 23

Jeudi 17 août 1967

**MONTMAGNY**

L'Islet - Bellechasse - Kamouraska

hebdomadaire

publié

le jeudi

**10 ¢**



L'Exposition régionale  
de Québec remporte  
un éclatant succès



*Ce paysage  
splendide  
a été croqué  
par notre  
photographe  
au Lac  
Frontière*



*Notre photographe ne fut pas peu  
surpris de voir ce pont couvert en  
passant dans le rang Double à St-  
Pamphile.*

LE SPECTACLE  
DES PARACHUTISTES  
A ÉTÉ TRÈS  
APPRÉCIÉ



*Bernard  
Couillard  
ramasse  
son  
parachute  
après  
un saut  
parfaitement  
exécuté*

# Mise au point après 2 mois de grève

M. Rosaire Bolduc, président de la compagnie Bolduc & Fils Inc., embouteilleur de 7-Up, Pepsi-Cola et Pure Spring nous a déclaré que les négociations qui se poursuivaient avec l'Union Internationale des Ouvriers Unis des Brasseries, Farine, Céréales, Liqueurs Douces et Distilleries d'Amérique, local 327, depuis le mois d'octobre 1966, sont définitivement rompues.

Une rencontre entre les représentants de

la compagnie et ceux de l'union, tenue au Ministère du Travail à Québec le 14 août 1967 s'est soldée par un échec, vu le refus de M. Thibault, agent d'affaires de l'Union, ainsi que de M. Hercule Roy et M. Lionel Gamache, représentants des employés, d'accepter, et même de considérer une formule de compromis très avantageuse, soumise par les conciliateurs du Ministère du

Travail, laquelle ils ont qualifiée de rétrograde. M. Bolduc rappelle qu'avant que les employés de la compagnie se syndiquent, ces derniers gagnaient déjà des salaires en moyenne supérieurs à ceux généralement payés dans la région.

En effet, les employés de Bolduc & Fils Inc. gagnaient les salaires suivants au 31 décembre 1966:

	Salaires — 1966		Avantages marginaux				Semaine: 5 jrs 45 hrs = Repos 30 minutes			
		Fonds pension	Ass. - maladie	Régie des rentes	Costume	Jours absents payés	Vacances 2%	Total salaire	Moyenne par semaine	
VENDEURS	A	\$4,963.13	\$143.52	\$ 82.16	\$ 73.95	\$058.00	14 jrs	1 semaine	\$5,320.00	52 s. — \$102.00
	B	4,577.39	114.40	82.16	68.61	037.00	8 jrs	1 semaine	4,879.56	52 s. — \$ 94.20
	C	4,494.49	117.40	82.16	65.83	27.25	8 jrs	1 semaine	4,786.73	52 s. — \$ 92.05
	D	3,702.89	104.55	51.00	57.41	xxxx	8 jrs	1 semaine	3,915.85	51 s. — \$ 76.86
	E	3,282.51	88.20	79.00	48.03	xxxx	4 jrs	1 semaine	3,494.74	42 s. — \$ 83.21
AIDES- VENDEURS	A	\$3,645.77		\$ 50.56	\$ 52.27	\$ 24.50	8 jrs	1 semaine	\$3,773.10	52 s. — \$ 72.51
	B	3,175.03		30.00	43.97	35.00	8 jrs	1 semaine	3,284.00	50 s. — \$ 65.60
	C	3,201.06		40.71	35.00	30.00	8 jrs	1 semaine	3,306.77	50 s. — \$ 66.10
	D	3,050.00		20.54	43.32	35.50	7 jrs	1 semaine	3,149.36	48 s. — \$ 65.51
	E	3,288.35	95.00	79.00	47.93	55.00	7 jrs	1 semaine	3,565.28	51 s. — \$ 70.00
EMPLOYES INTERIEUR	A	\$3,876.24	\$197.60	\$164.16	\$ 57.00	\$ 27.00	8 jrs	1 semaine	\$4,322.16	51 s. — \$ 84.74
	B	4,022.00	197.60	164.16	57.00	27.00	8 jrs	1 semaine	4,467.76	52 s. — \$ 85.90
	C	4,266.67		82.16	61.10	14.00	8 jrs	1 semaine	4,423.93	52 s. — \$ 85.07
	D	3,608.00	124.20	79.00	51.56	19.50	8 jrs	1 semaine	3,882.26	50 s. — \$ 77.64
	E	3,741.80	124.20	82.16	53.52	15.00	8 jrs	1 semaine	4,016.68	52 s. — \$ 77.24
	F	3,339.80	129.60	86.90	47.76	20.00	6 jrs	1 semaine	3,624.06	49 s. — \$ 73.96
	G	2,933.90		93.22	42.59	25.00	6 jrs	1 semaine	3,094.71	45 s. — \$ 68.77

• A noter qu'il n'y a aucun poinçon au plan et qu'il n'y avait pas de pénalité pour les retards à l'ouvrage.

• Temps et demi pour les salaires à l'heure.

Au cours des négociations, la Compagnie a fait des offres très généreuses qu'elle ne peut

malheureusement augmenter. Ces offres étaient les suivantes pour un contrat de 26 mois:

## JOURS FERIES

Tout travail que vous ferez un dimanche ou un jour férié sera payé au taux et demi. Ces jours sont les suivants: Le Premier de l'An, la Fête de l'Epiphanie, le Mercredi des Cendres, le Vendredi Saint, la Fête de l'Ascension, la Fête de la Saint-Jean-Baptiste ou le 25 juin si le 24 est un dimanche, la Toussaint, l'Immaculée Conception, le Jour de l'anniversaire de naissance du Souverain, Anniversaire ou le jour de sa célébration, le Premier juillet ou le 2 si le Premier est un dimanche, la Fête du Travail et tout autre jour fixé par proclamation du Lieutenant-Gouverneur en Conseil.

## JOURS DE FETE CHOMES ET PAYES

Au cours de la première année de convention, les jours suivants seront chômés et payés:

Le Jour de l'An, le lendemain du Jour de l'An, l'Epiphanie, la Fête de la Saint-Jean-Baptiste, le Jour du Canada, la Fête du Travail, le Jour de Noël, le lendemain du Jour de Noël.

A compter de la signature du contrat, le Jour de l'Ascension s'ajoutera à ceux énumérés ci-haut et, à compter de 1969, on ajoutera la Fête de la Toussaint.

## VACANCES

Deux semaines de vacances payées sont accordées à chaque employé qui a complété trois ans de services et, à compter du 1 juin 1969, nous consentons à payer deux semaines de vacances à tous les employés qui auront complété deux années de services.

## UNIFORME

Si nous exigeons un uniforme, nous en paierons 75% du coût immédiatement et la totalité du coût, soit 100% le 1er juin 1968.

## CONGES DE MALADIE

Les employés auront droit à trois jours de maladie par année.

## ASSURANCE-GROUPE

La Compagnie paiera 50% de la prime d'assurance-groupe.

## CONGES DE DEUIL

Trois jours de congé payés vous seront accordés, advenant le décès de votre épouse, d'un enfant, de votre père ou de votre mère, et une journée vous sera accordée au décès de votre beau-père, votre belle-mère, d'un frère, d'une soeur ou d'un jeune enfant n'ayant pas droit à des funérailles d'adulte.

## SEMAINE DE TRAVAIL

La semaine de travail des employés de L'Usine sera réduite à 44 heures le 1 juin 1967, à 43 heures le 1 juin 1968 et à 42 heures le 1 juin 1969, toujours sans diminution de salaire.

## OFFRE DE LA COMPAGNIE

SALAIRE ACCORDE A LA SIGNATURE DU CONTRAT

### EMPLOYES DE L'INTERIEUR

1ère tranche \$0.10 l'heure d'augmentation  
2ième tranche \$0.10 l'heure d'augmentation  
3ième tranche \$0.10 l'heure d'augmentation

### VENDEURS

1ère tranche Salaire de base \$9.00 par jour Plus \$0.05½ par caisse vendue 7 oz. et 10  
2ième tranche Salaire de base \$9.00 par jour Plus 0.06 par caisse vendue 7 oz. et 10  
3ième tranche Salaire de base \$9.00 par jour Plus 0.06½ par caisse vendue 7 oz. et 10

ont droit également à .15¢ du réservoir-fontaine plus .10¢ les formats de 30 oz

### AIDES-VENDEURS

1ère tranche Salaire de base \$8.00 par jour Plus \$0.04 par caisse vendue 7 oz. et 10  
2ième tranche Salaire de base \$8.00 par jour Plus 0.04½ par caisse vendue 7 oz. et 10  
3ième tranche Salaire de base \$8.00 par jour Plus 0.05 par caisse vendue 7 oz. et 10

plus .06¢ les formats de 30 oz

ce qui donnera une augmentation de \$0.15 à \$0.20 de l'heure selon la variation de la vente durant l'année. pour les vendeurs et aides vendeurs.

L'on comprendra, après avoir pris connaissance des chiffres ci-haut, que la Compagnie a manifesté sa bonne foi et a fait des efforts sérieux pour éviter un différent. Malheureusement,

il semble que les employés ou bien n'ont pas compris l'importance des offres faites, ou bien ont été mal conseillés. De toute façon, la compagnie regrette la situation actuelle, mais

se voit dans l'absolue impossibilité, sous peine d'être incapable de remplir ses obligations, de les augmenter.

**BOLDUC & FILS**  
Par: Rosaire Bolduc  
Léandre Bolduc, sec.-trés.

# Hausse de la taxe foncière dans la Cité de Montmagny

A la suite de l'adoption du budget par les autorités municipales la semaine dernière, les contribuables de la Cité de Montmagny devront payer plus cher pour l'impôt foncier cette année que l'année dernière. En effet, alors que la taxe foncière générale demeure la même qu'en 1966 soit \$0.80 du cent dollars d'évaluation, de nouvelles taxes foncières viennent s'ajouter.

La taxe pour l'enlèvement de la neige a été fixée à \$0.20 du cent dollars, ce qui devrait rapporter à la Cité une somme de \$43,800.

Le règlement qui porte le numéro 321 indique que la taxe foncière générale s'appliquera

à des propriétés dont l'évaluation s'établit à \$18,373,475 alors que les propriétaires ne bénéficient pas du service des égouts représentant une évaluation de \$3,700,000. Ils n'auront qu'à verser \$0.65 du cent dollars. Les terres en culture, pour une évaluation fixée à \$1,160,870, seront imposées à un pour cent.

En ce qui concerne la nouvelle taxe d'enlèvement de la neige, des propriétés pour un montant de \$21,900,000 seront assujetties à cette taxe. L'évaluation totale des propriétés dans la Cité s'élève à \$23,134,345.

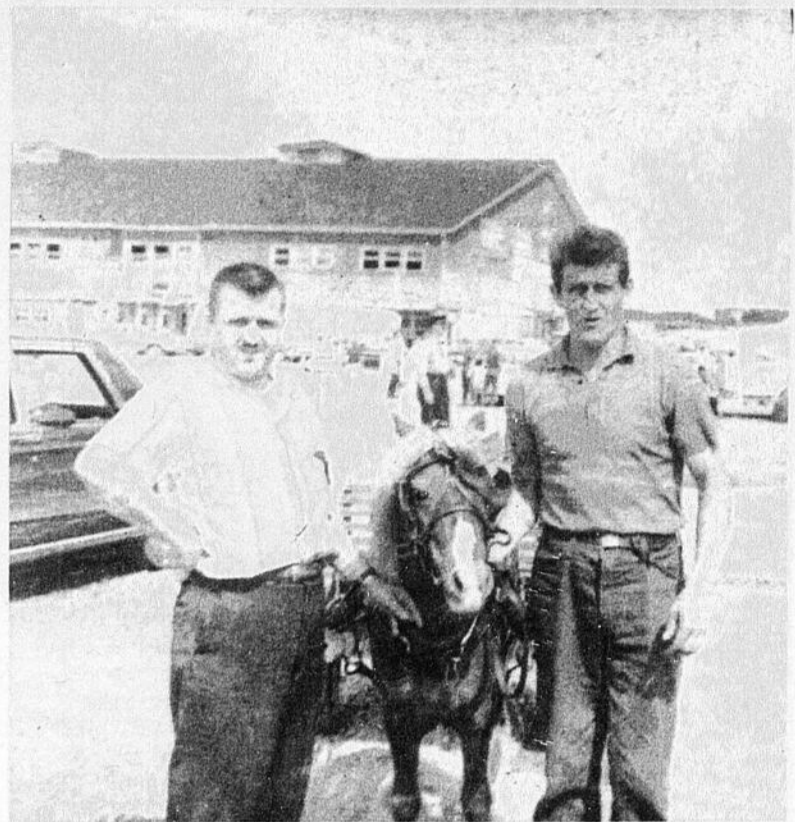
D'autres taxes apparaissent aussi pour la première fois,

sur le budget municipal, qui viendront compenser l'administration municipale des frais encourus pour des services rendus à certaines institutions.

Le budget de la ville de Montmagny prévoit enfin, pour la première fois, encore, des revenus de \$11,445 au domaine de la récréation, ainsi qu'une augmentation de 20 pour cent de la taxe d'affaires.

Par contre, la taxe d'eau générale sera réduite considérablement puisqu'elle est abaissée à \$75.00, soit \$55.00 pour le tarif de base, \$10.00 pour le service des égouts et \$10.00 comme charge de service pour la protection des incendies.

En résumé, le budget pour 1967 annonce une baisse de la taxe d'eau et une hausse de l'impôt foncier. Il est à l'inverse du budget précédent qui avait marqué par une hausse de la taxe d'eau et une baisse équivalente de la taxe foncière.



**LE PONEY CHAMPION**--Le championnat de poney attelé à une voiture de promenade a été remporté par le poney de M. Raymond Asselin de St-Charles de Bellechasse. M. Asselin pose ici à droite de la photo avec l'animal vainqueur. Par ailleurs, M. Marius Cantin de Montmagny s'est mérité le premier prix du poney avec enfant sur selle. La section jument avec poulaina eu comme gagnants les bêtes de M. Arthur Castonguay de St-Roch des Aulnaies.

## Les jeunes éleveurs a l'Expo régionale

Les jeunes éleveurs des comtés de Montmagny, L'Islet, Bellechasse et Dorchester ont présenté 115 têtes de génisses à l'Exposition de Montmagny. Ce nombre est quelque peu inférieur à celui de l'an dernier. Par la présentation et la préparation des exhibits ont été signalés par les juges.

### GAGNANTS

Un jeune éleveur de St-Marcel de L'Islet s'est mérité un prix d'encouragement. Il s'agit de Gaëtan Bélanger que l'Hydro-Québec a bien voulu honorer. **Concours d'appréciation**

Les cinq premiers prix ont été remportés respectivement par:

MM. Jean-Charles Castonguay de Saint-Roch, Joseph Gendron et Pierre Gendron de Montmagny, Gilles Buteau de Saint-François et Michel Castonguay de Saint-Roch.

### Classes individuelles de présentation

Dans cette classe les trois premiers prix sont allés dans l'ordre à: MM. Richard Nicole, Bernard Nicole et Mlle Anne-Marie Nicole, de Montmagny.

### Race Holstein

Les gagnantes sont Mlle Micheline Vézina, Denise Gagnon et Monique Gagnon de St-Michel.

### Classe Ayrshire

Gagnants: MM. Michel Castonguay et André Castonguay de St-

Roch, et Henri-Louis Bérubé de Cap St-Ignace.

### Bovins croisés Holstein

Gagnants: Mlle Gertrude Lamonde de St-François, Rémi Robichaud et Réal Pelletier de St-Roch.

### Bovins croisés Ayrshire

Gagnants: MM. Clément Castonguay, Armand Caron et Jean Mercier de St-Roch.

### GROUPE A L'HONNEUR Race Canadienne

Les honneurs sont allés au trio Richard, Bernard et Anne-Marie Nicole de Montmagny.

### Ayrshire

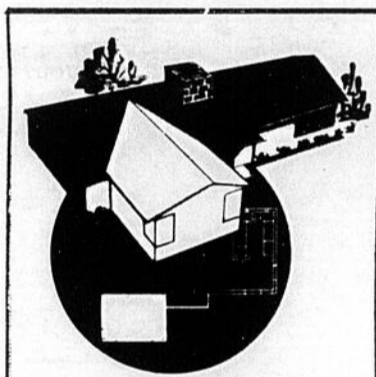
Le gagnant a été le cercle de St-Roch. Il était suivi de celui de Saint-Anselme et de Cap St-Ignace.

### Holstein

Voici les trois premiers gagnants: Le cercle de Saint-Michel, celui de Saint-Roch et celui de Saint-François.

### Concours de présentation

Les récipiendaires sont dans l'ordre: Michel Castonguay de St-Roch, Micheline Vézina de St-Michel, Henri-Louis Bernier de Cap St-Ignace, Gaëtan Bélanger de St-Marcel et Bruno Nicole de Montmagny.



**Armand GAGNON**  
Entrepreneur général

7 rue Bernatchez  
Montmagny  
Tél.: 248-1805

## Bedard Automobiles

VENDEUR AUTORISÉ  
PONTIAC - ACADIAN - CADILLAC - VAUXHALL  
FIREBIRD - BUICK - CAMIONS GMC  
Ouvert jour et nuit - Service général

116, ST-JEAN-BAPTISTE OUEST,  
MONTMAGNY, P. Q.

TEL. BUR. 248-3553



LIVRAISON GRATUITE  
DEUX PHARMACIENS LICENCIÉS  
COMMANDES POSTALES ACCEPTÉES

Un grand choix de cadeaux, tels que  
COSMETIQUES - KODAKS - CHOCOLATS "Laura Secord"



**PHARMACIE MONTMAGNY Enr.**  
Roger Blanchet, B.A., L.Ph., prop.

Tél.: 248-0343

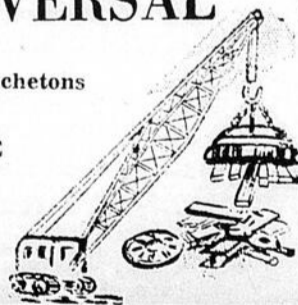
114, AVE DE LA GARE

MONTMAGNY

## UNIVERSAL STEEL METAL CO. LTD

Nous achetons

FER  
FONTE  
TOLE



CUIVRE  
ALUMINIUM  
BATTERIES  
RADIATEURS  
ETC.

Spécialités:

MATERIAUX et FER de FONDERIE

Plate - Fer angle - Channel  
Tuyaux pour creuseurs de puits  
Nous vendons du neuf et de l'usagé

407, Blvd Taché est

248-3620

Montmagny



**Jabrecque & Fils**  
ENR.  
Entrepreneur en **CHAUFFAGE**

Tél: 248-1261

358 EST. BLVD TACHE - MONTMAGNY

VENTE ET  
REPARATION  
DE MOTEURS  
ELECTRIQUES



POUR PLUS DE CONFORT EXIGEZ **FLAMIDOR**

**ENCOURAGEZ  
NOS ANNONCEURS**

# EDITORIAL

## Attitudes

### malheureuses

L'Exposition régionale de Québec tenue à Montmagny en fin de semaine dernière a remporté un succès sans précédent, établissant pour tous les temps un record d'assistance de plus de 23,700 entrées payantes. Les manifestations d'envergure présentées, l'amélioration constante des exhibits ainsi qu'un contrôle plus serré aux portes d'entrée ne sont pas étrangers à cette réussite certaine. Il faut en féliciter les responsables. Pour des milliers et des milliers de personnes aussi bien de Montmagny que de l'extérieur, l'expo de Montmagny demeure donc un événement d'importance qui vaut le coût.

Si l'exposition en elle-même ainsi que les manifestations qu'on y a présentées ont eu l'heur de plaire à la grande majorité des visiteurs, le manège et tout ce qui s'y rapporte, n'ont certainement pas été à la hauteur cette année encore. Une première attitude malheureuse et répréhensible a été constatée dans ce qu'on appelle le "show".

Il s'agit de l'attitude des tenanciers peu scrupuleux de certaines tentes pièges qu'on retrouve encore sur le terrain. A l'aide d'alléchantes promesses de gains rapides, on attire des proies faciles qu'on se hâte de plumer. "Donne-moi un dix et je te fais gagner un cent". Avec cet aguichant appel au jeu, on réussit à soutirer à de pauvres gens incrédules des sommes ahurissantes qui dépassent même la centaine de dollars. Ceci est intolérable et la direction de l'expo devrait, une fois pour toute, mettre un terme à cette rapine connue qui opère en toute liberté.

Une autre attitude malheureuse constatée, fut celle de certains gens envers les gardiens aux portes de la foire et les policiers oeuvrant sur le terrain. Un contrôle plus sévère à l'entrée et un service d'ordre plus efficace mis en place cette année ont eu l'heur de contrarier certaines personnes peu accoutumées à la discipline. Ces gens dont le nombre ne dépassent heureusement pas la dizaine, ont eu une attitude malheureuse, inexplicable et impardonnable envers ceux qui représentaient l'ordre.

Le fait pour un portier de vouloir vérifier un laissez-passer, interdire l'entrée à un visiteur qui ne voulait pas payer, ou refuser de réadmettre sans frais une personne qui avait déjà quitté le terrain, attirait sur lui les foudres de ces messieurs. Le sort était dévolu aux policiers, qui pour avoir fait leur travail consciencieusement, se voyaient affubler des épithètes les plus injurieuses qui soient. Pour avoir fait son devoir et suivi les instructions données, l'employé consciencieux tout comme le policier dévoué devenaient aux yeux de ces gens supposément adultes, des "cochons", des "baveux", des "colons", des "écoeurants" et j'en passe des pires.

Si au contraire, on acquiesçait à la volonté sans s'occuper le moindrement de la bonne marche de l'expo alors là, on se changeait subitement en "ami", en "chum" à cinquante sous soit le prix d'entrée. On intimidait les portiers afin que ces derniers fassent fi de ce grand principe de justice qui veut que chacun paye sa quote part. Un de ces bons messieurs entre autres a offert à un gardien de lui enlever ses dents gratuitement... à coups de poing. Il s'agissait pour le portier de tout foutre par dessus bord: principe, honnêteté, confiance etc, et il se retrouvait avec un beau cinquante sous d'ami. Quelle belle mentalité!

L'expérience du portier bafoué par une petite minorité je l'ai vécue. Je l'ai vécu parce que je voulais me rendre compte de la justesse de certains propos de policiers qui me racontaient que l'injure était leur lot de tous les jours. Je les plains tout comme je plains ces supposés adultes à salive haineuse. En espérant qu'ils soient encore récupérables, ce dont je doute, qu'ils méditent sur cette pensée: "La grandeur d'un homme se mesure à ses propos".

Thomas Tremblay.

# le peuple

MONTMAGNY  
hebdomadaire  
publié  
le jeudi

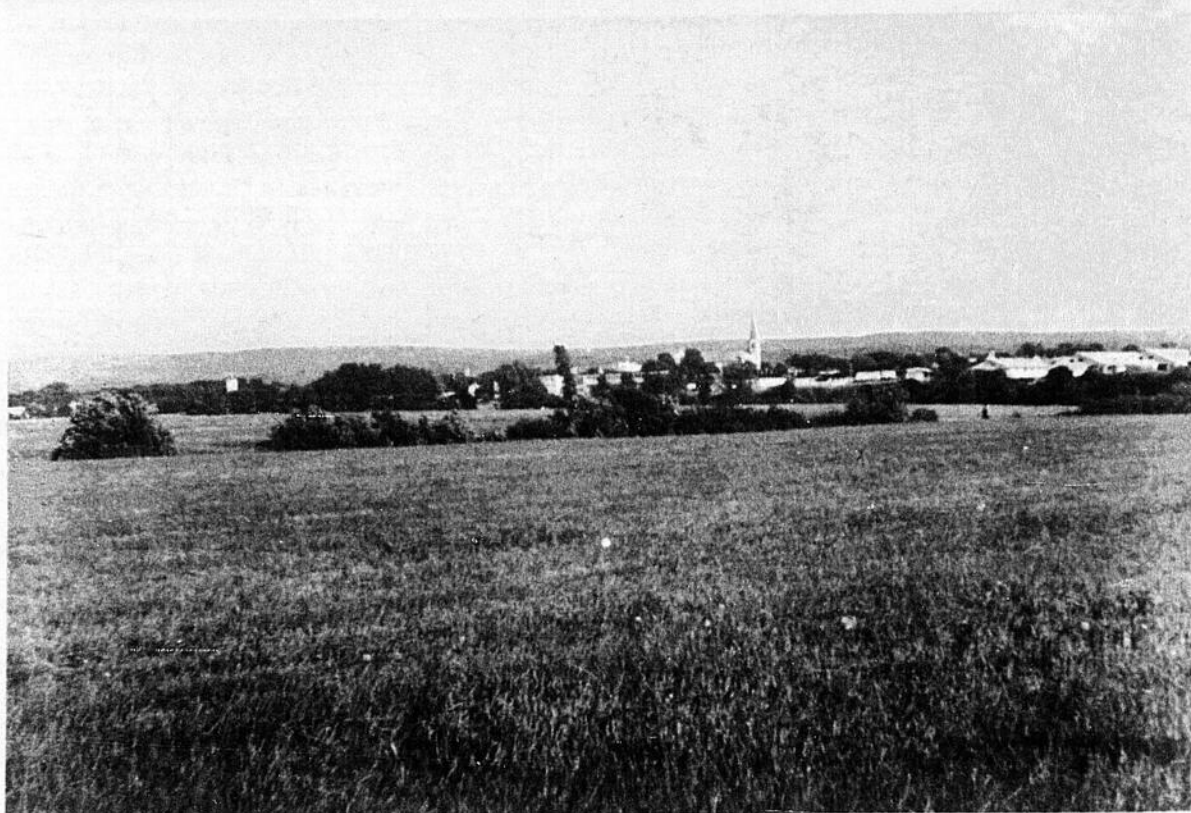
A la Rédaction:  
André Collin  
Thomas Tremblay

C.P. 128

ORGANE DE LA CÔTE-DU-SUD  
DEPUIS 1900



Le Ministère des Postes à Ottawa a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.



L'EGLISE ST-THOMAS apparaît dans le lointain comme un monument surplombant le reste de la Cité de Montmagny. Cette photo a été prise de la "batture" et donne une vue rare de notre Cité dans un calme champêtre.

## ● Concours d'embellissement

M. Clément Vincent, ministre de l'Agriculture et de la Colonisation a fait connaître la répartition des montants d'argent et des récompenses qui seront décernés aux gagnants du concours d'embellissement des abords de la ferme.

Ce concours, organisé en vue de l'Exposition internationale de 1967, groupe plus de 10,000 concurrents répartis en 66 concours régionaux. Les agronomes du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation procèdent actuellement à la visite des exploitations inscrites au concours. Les quelque 10,000 concurrents ont été divisés en deux catégories. La première qui constitue la classe spéciale groupe les agriculteurs amateurs, les exploitations appartenant aux communautés religieuses et celles des Commandeurs de l'Ordre du mérite agricole.

Le gagnant dans cette catégorie recevra le trophée du Québec, une médaille d'or et un diplôme. Les gagnants des deuxième et troisième prix recevront également un trophée et un di-

plôme, en plus des médailles d'argent et de bronze.

La deuxième catégorie ou classe générale groupe tous les agriculteurs qui ne sont pas inscrits à la classe spéciale.

Les prix d'une valeur de \$1,350 prévus pour chaque concours régional, sont répartis de la façon suivante: 1er prix \$200; 2e prix \$150; 3e prix \$100; deux prix de \$75; cinq prix de \$50, quinze prix de \$20, quinze prix de \$10 et dix prix de \$5.

Le gagnant de chaque concours régional recevra en plus une médaille d'or, le deuxième une médaille d'argent et le troisième une médaille de bronze.

Un diplôme sera remis aux cinquante participants les plus méritants dans chaque concours. Ceux qui auront conservé 80 pour cent ou plus des points recevront un diplôme de "très grand mérite"; 70 à 80 pour cent, un diplôme de "grand mérite" et 60 à 70 pour cent un diplôme de "mérite".

Au cours des visites qu'ils ont déjà effectuées les juges ont pu constater que ce concours a suscité beaucoup d'intérêt chez les agriculteurs partout dans le Québec. Il aura contribué, selon eux, à développer chez un grand nombre le goût du beau, de l'ordre et de la propreté.

## AVIS IMPORTANT

Nos lecteurs sont priés de prendre note qu'à compter du 1 septembre, le prix de l'abonnement sera porté à \$3.00.

Toutefois, tous ceux qui voudraient renouveler leur abonnement avant cette date peuvent le faire au tarif actuel de \$2.00.



## L'Exposition régionale de Québec enregistre son plus éclatant succès

Le succès remporté cette année par l'Exposition régionale de Québec, tenue à Montmagny en fin de semaine dernière, a dépassé toutes les espérances de ses organisateurs. Pour s'en convaincre, regardons le chiffre des entrées payantes: 23,700. Ce chiffre multiplié par deux donnerait une idée encore plus juste de la popularité de cette foire annuelle, considérant que les enfants de moins de 14 ans sont admis gratuitement de même que les détenteurs de laissez-passer dont le nombre est très considérable.

Le président de la Société d'agriculture pour le comté de Montmagny, M. Hercule Nicole, attribue la réussite de l'exposition régionale à la présentation nombreuse et de haute qualité des

exhibits de tous genres ainsi qu'aux diverses manifestations et attractions qui se sont déroulées sur le terrain. Notons le spectacle des Motors et des marins, jeudi soir, les danses populaires à l'aréna vendredi soir, les sauts en chute libre exécutés samedi par trois membres du club des hommes volants de St-Romuald, dont deux magnymontois, MM. Bernard Couillard et Jean-Claude Desrosiers, le programme de boxe disputé samedi également et dimanche, les spectacles de majorettes à l'intérieur de l'aréna.

S'adressant aux éleveurs et exposants de la foire régionale, le président Nicole a fait le relevé du nombre de têtes de bétail enregistrées à l'exposition qui se chiffre à 428. Ce chiffre se décom-

pose ainsi: 273 bovins, 47 moutons, 37 porcs, 55 chevaux et 16 poneys.

Les relevés statistiques données par le président précisent que la race Ayrshire a prédominé comme par les années antérieures avec 103 sujets, suivent les Canadiens avec 62 sujets, les Holstein 58, les Jersey 23. On compte encore 27 bovins de boucherie dont 17 Hereford et 10 Shorthorns.

Chez les moutons, 25 Leicesters et 24 Suffork formaient les deux races présentes. Chez les porcs, on comptait 30 sujets de race Yorkshire et 7 Landrace.

(Suite à la page 10)

## Le championnat des bovins va à la ferme du Collège de Lévis

Le championnat du concours inter-race du "meilleur pis" chez les bovins a été remporté cette année par la Ferme du Collège de Lévis dont le régisseur est M. Napoléon Plante. Ce concours s'est déroulé durant les cinq jours qu'a duré l'exposition régionale de Québec, tenue à Montmagny, en fin de semaine dernière.

### BOVINS AYRSHIRE

Le Collège de Lévis s'est également classé bon premier chez les bovins Ayrshire pour le taureau junior et grand-champion. Dans cette même classe, M. Camille Dionne de Kamouraska se méritait les championnats de réserve.

Les trophées de la vache championne senior et grande-championne sont également allés au Collège de Lévis. M. Martin Dancause se méritait le trophée de réserve.

Le trophée du meilleur troupeau ainsi que le championnat de la vache junior, ont également été décernés au Collège de Lévis tandis que la Maison St-Bernard de St-Damien s'est vu choisir pour la réserve.

### BOVINS CANADIENS

Dans cette catégorie, les trophées de la vache senior et grande-championne, sont devenus la propriété de M. Clément Fournier qui a également rafflé la réserve.

Le premier prix pour le taureau junior est allé à M. Hervé Langelier, et M. Ambroise Leblanc de Cap Saint-Ignace se voyait octroyer la réserve.

Ce même M. Leblanc a remporté les trophées du taureau senior et du grand-champion. La réserve dans cette classe est allée à M. Marcel Asselin de St-Charles de Bellechasse.

C'est à M. Benoit Fournier que le premier prix de la vache

championne junior a été décerné. M. Marcel Asselin de St-Charles remporte la réserve.

M. Alphonse Ricahrd de St-Pascal s'est vu décerner le trophée de la vache senior, tandis que le titre de meilleur troupeau est allé à M. Ambroise Leblanc de Cap St-Ignace.

### BOVINS HOLSTEIN

Les honneurs des championnats des vaches seniors, juniors et grande-championne dans cette section reviennent à M. Henri Cayer de St-Raymond de Portneuf. Pour sa part le Collège de Lévis retient les championnats du taureau junior et grand-champion. Les réserves sont allées à ces deux mêmes éleveurs.

M. Maurice Vézina de Saint-Michel a remporté le championnat du taureau senior.

### BOVINS JERSEY

C'est M. Ambroise Leblanc de Cap St-Ignace qui a décroché dans cette classe le titre du taureau junior champion et M. Robert Massé de Saint-Pascal a pris la réserve.

Le trophée de la vache championne junior a été décerné à M. Alfred E. Couture de St-Augustin ainsi que la réserve.

M. Robert Massé de St-Pascal a obtenu pour sa présentation le titre de la vache grande-championne tandis que M. Alfred E. Couture de St-Augustin a remporté et la réserve et le premier prix du troupeau.

### BOVINS DE BOUCHERIE

La grande majorité des prix et trophées dans la classe des bovins Hereford sont allés à M. Adrien Vaillancourt de St-Laurent, Ile d'Orléans. Seule la réserve du taureau junior a été remportée par M. Aimé Labonté de St-Gilles de Lotbinière.

Dans la classe des bovins Shorthorns, M. Marius Larochelle de St-Jean-Chrysostome a rafflé tous les titres et trophées.



**Langlois & Frères Enr.**  
Roger Langlois, prop.  
Vendeur de scies à chaînes  
McCullock - Homelite - Pioneer

Rue St-Jean-Baptiste - MONTMAGNY - 248-3276

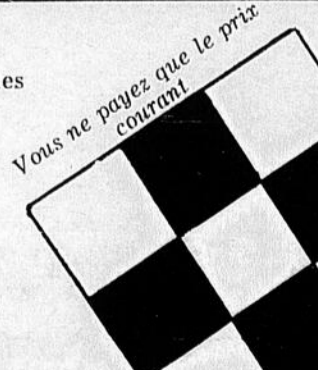
Autos-neige Bombardier  
Tondeuses à gazon  
Bicycles YAMAA  
Moteurs hors-bord




**SERVICE GRATUIT**  
de posage de prélaris, tapis ou tuiles  
achetés de

**Bertrand Blanchard**  
151, 11e Rue - Montmagny

Pour échantillons ou estimés,  
venez ou téléphonez à 248-1555



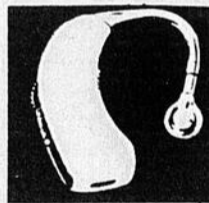
Vous ne payez que le prix courant



LES APPAREILS AUDITIFS AU "SON VIVANT"

Vous aurez plus de confort et de confiance en vous-même avec

LES MODELES ZENITH A L'OREILLE



Tél.: 248-3884

**MONTMAGNY ELECTRONIQUE Enr.**

Vendeur autorisé  
3, AVE DU BASSIN-SUD  
MONTMAGNY

**ECOUTEZ**

C.R.P.M.

Votre poste préféré

1490 au cadran

0 - Musique de choix

0 - Nouvelles

0 - Emissions variées





## Nouveau cure

M. l'abbé Jean-Julien Bourgault, vicaire à Sainte-Perpétue, vient d'être nommé curé de Saint-Omer de l'Islet.

Ordonné prêtre en 1952, M. l'abbé Bourgault a été professeur au Collège de Sainte-Anne puis vicaire à Cap Saint-Ignace et à L'Islet. En 1956, il était nommé à L'École Supérieure d'Agriculture, puis, en 1961, aumônier au couvent de Saint-André. Il était à Sainte-Perpétue depuis juin 1962.

M. l'abbé Bourgault sera installé curé dimanche le 10 septembre à 3h.p.m., par M. le chanoine Thomas Bélanger, vicaire forain.

## Deux spectacles au Colisée de l'Expo

Deux spectacles prendront l'affiche du Colisée de Québec au cours de la prochaine exposition provinciale, entre les 31 août et 10 septembre.

Le premier spectacle sera la toute nouvelle production 1968 de la spectaculaire revue sur glace "Holiday On Ice" qui a été fort appréciée des visiteurs aux expos de 1963, 64 et 66. Cette production d'envergure sera au programme du Colisée commençant vendredi soir 1 septembre jusqu'à jeudi le 7 inclus et comprendra une série de 10 représentations.

La seconde attraction du Colisée de l'expo sera quelque chose de neuf, d'inédit, d'original et très coloré; il s'agit de petits danseurs-chanteurs de Kenge, au Congo, qui présentent "LA VIE EN BROUSSE".

Il s'agit là d'une troupe de 60 jeunes scouts et écoliers congolais qui font revivre sur la scène les chansons, danses et le folklore Congolais en plusieurs langues et dialectes. C'est leur première apparition sur le sol d'Amérique, ayant

été reçu triomphalement dans plusieurs grandes capitales d'Europe, y compris Rome, Padoue, Munich, Amsterdam, Zurich etc. "LA VIE EN BROUSSE" sera présentée les 8, 9, et 10 septembre, soit les trois derniers jours de l'exposition, une série de 5 spectacles: trois en soirée, deux en matinée.

## Partie recreative

Il y aura une soirée récréative à l'école St-Mathieu Dimanche soir le 20 août à 8. 30 hrs au profit de l'église St-Mathieu.

### ATTENTION ETUDIANTS ET ETUDIANTES

Identifiez vos effets personnels en ayant votre nom gravé sur plastique très résistant. Pour information, Tél: 248-3689. j.n.o.

## BILLETS EN SERIES

POUR

## L'EXPOSITION PROVINCIALE

DU 31 AOUT AU 10 SEPTEMBRE

### SERIES DE BILLETS VENDUS A L'AVANCE

AU PRIX DE

**3 BILLETS POUR \$2.00**

Chaque Billet Admet UN Adulte ou 3 Enfants de 12 à 17 ans (Une épargne de .25¢ sur l'achat de chaque série)

Ces BILLETS sont MAINTENANT en VENTE dans environ 200 DEPOTS de la VILLE et du DISTRICT jusqu'au 26 août seulement — ainsi que dans dépôts des comtés de Lévis, Montmagny, Beauce et Montmorency, et à l'EXPOSITION PROVINCIALE (Contrôle du Colisée).

### 4 AUTOS

— en PRIX —

- FALCON "Sedan"
- CHEVY II "100"
- ACADIAN '67
- VALIANT "100"

### LES COMMANDES POSTALES NE SONT PAS ACCEPTEES

Le NOMBRE de BILLETS est LIMITE — SEULS ces BILLETS seront VALIDABLES pour l'ATTRIBUTION des PRIX.

UN SEUL TIRAGE : DIMANCHE SOIR à 11 H. en face du PALAIS CENTRAL, le 10 SEPTEMBRE.

## L'Association des Nettoyeurs et Buandiers de Québec Inc.

annonce une hausse dans les prix de nettoyage de lingerie

Trench doublé	\$2.00	Chemises	1	\$0.30	Costume 2 ordinaire	\$1.65
Trench draxé	\$2.50		2	\$0.60	Costume 2 Blanc	\$1.75
Manteau de printemps	\$1.65		3	\$0.90	Costume 3	\$2.00
Manteau d'hiver	\$1.75		4	\$1.20		\$1.85
Manteau trois-quarts	\$1.50		5	\$1.25	Robe ordinaire	\$1.50
Parka	\$1.60	Chemises support		\$0.35	Robe	\$1.60
Car coat	\$1.75	Pantalon de travail		\$0.75	Jupe	\$0.80
Coupe vent	\$1.25	Pantalon		\$0.80	Jupe 1 plis	\$0.90
Coupe vent doublé	\$1.40	Blouse		\$0.85	Jupe 2 plis	\$1.00
Suède à discuter	\$1.50	Habit		\$1.65	Jupe école plis	\$1.25
	\$2.00	Habit 3 avec veste		\$2.00	Robe de chambre	\$1.60
	\$2.25	Veste		\$0.40		\$1.50
Draperie: la laise	\$1.00	Cravate		\$0.20	Robe de couvent	\$1.25
Draperie doublée	\$1.50	Pantalon enfant		\$0.65	Gilet ordinaire sans manche	\$0.75
Soutane	\$1.75	Blouse enfant		\$0.65	Gilet avec manche	\$0.90
Couverture de laine de l'armée	\$0.75	Souit enfant		\$1.30	Gilet jumbo	\$1.25
Couverture de laine ordinaire	\$1.50				Trench	\$1.75
Couvre-lit	\$1.65				Trench imprimé draxé	\$2.25

Cette hausse sera en vigueur le 21 aout 1967

et s'adaptera a tous les nettoyeurs de la region

# Le spectacle des parachutistes très apprécié

Le spectacle donné samedi dernier par deux parachutistes locaux et un de leurs compagnons de Québec a été très apprécié par la foule nombreuse qui s'était rassemblée sur les terrains. Ces plongeurs du ciel étaient Bernard Couillard et Jean-Claude Desrosiers de Montmagny et François Rodrigue de Québec.

Les trois parachutistes ont effectué leur premier saut au milieu de l'après-midi d'une hauteur de 7,000 pieds, faisant une trentaine de secondes en chute libre. Toutefois, par suite de la hauteur, les spectateurs n'ont pu les voir sortir de l'appareil et ils ne les ont aperçus qu'au moment de l'ouverture des parachutes.

Au second saut, les "hommes volants" ont sauté d'une hauteur de 5.500 pieds, permettant ainsi aux spectateurs de bien les apercevoir dès leur sortie de l'avion et durant les 20 secondes de chute libre. Pour ce saut, Bernard Couillard et François Rodrigue se sont précipités dans l'air en se tenant par la main, demeurant ainsi ensemble jusqu'à 4,000 pieds. Jean-Claude Desrosiers qui avait sauté le dernier arriva en même temps que ses compagnons et il tomba entre les deux. Toutefois, un incident se produisit sur ce saut.

En effet, un morceau du parachute de François Rodrigue s'arracha, ce qui l'empêcha de pouvoir sauter à nouveau le soir. Malgré toutes les recherches, ce morceau d'étoffe bleue long de 19 pieds n'a pu être retrouvé.

Pour leur troisième et dernier saut, Jean-Claude Desrosiers et Bernard Couillard montèrent à une altitude de 6,200 pieds et ils se posèrent tout près de la cible, une foule trop dense se tenant trop près

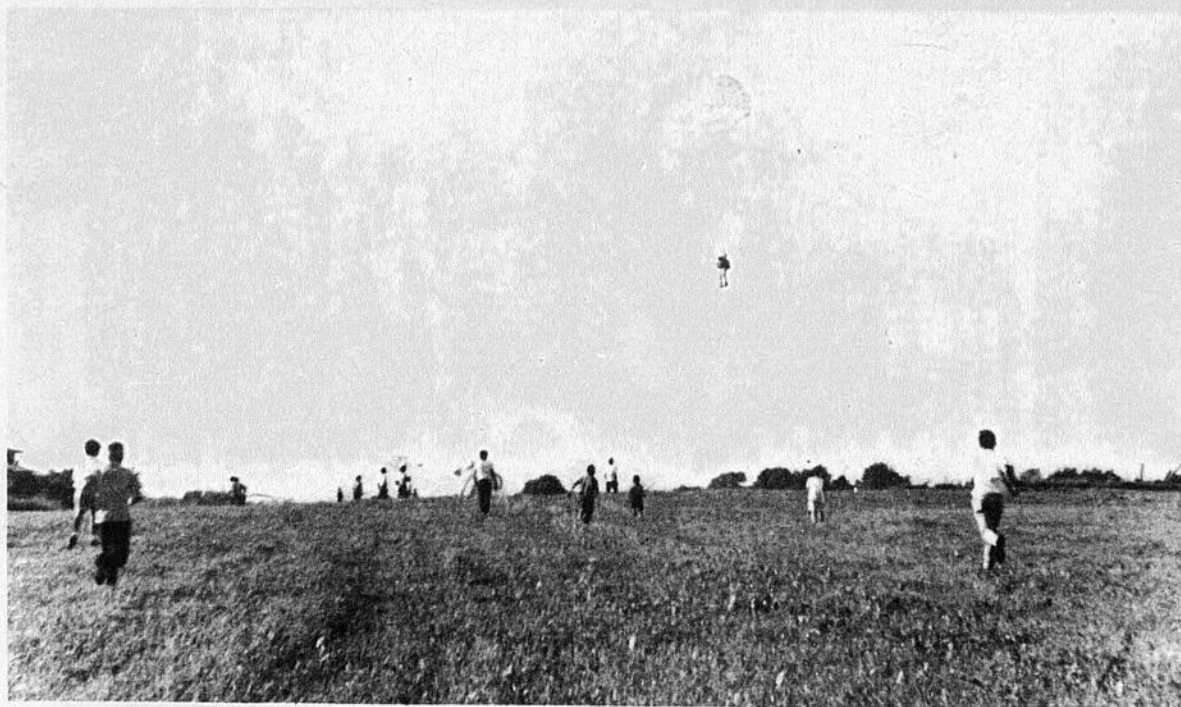
de cette dernière. Pour ce saut, notre journaliste a accompagné les parachutistes dans l'appareil de Montmagny Air Service piloté par M. Gilles Couillard. Il convient de féliciter les parachutistes pour leur courage et leur détermination car c'est un spectacle assez impressionnant de voir ces hommes courageux se jeter hors de l'avion par une température de 45 degrés d'une hauteur supérieure à 6,000 pieds.

Entre chaque saut, les "paras" se rendaient à l'aéroport de Montmagny afin de plier leurs parachutes à l'intérieur du grand hangar. On s'imagine avec quel soin chaque parachutiste se livre à cette opération dont dépend sa vie.

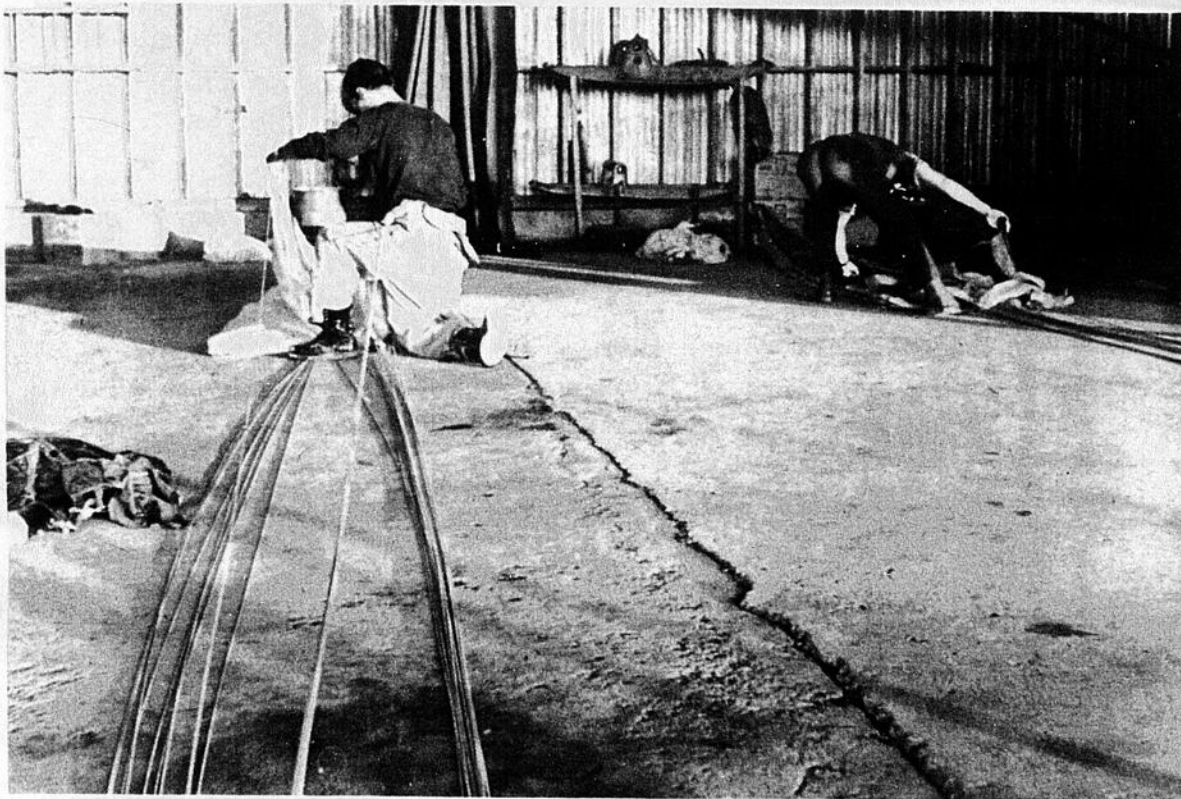
A la suite de cette journée nous avons demandé à nos deux parachutistes locaux ou ils avaient appris ce sport et où ils le pratiquaient. A l'heure actuelle, ils font tous deux partie d'un club enregistré de l'aéroport Bel Air de St-Romuald. Alors que Bernard Couillard y a fait ses débuts en mars dernier, Jean-Claude Desrosiers avait commencé à Valcartier. Ils nous ont parlé des vertus de ce sport qui donnerait des sensations extraordinaires pour les sauts en chute libre.

A notre demande pour savoir s'il serait possible d'avoir des cours théoriques et pratiques à Montmagny, nos "paras" ont répondu que ceci pourrait être fait si un nombre suffisant de candidats se présentait pour des cours qui débuteraient à l'automne.

Toutes les personnes intéressées à suivre les cours pour la pratique du sport du parachutisme n'ont qu'à communiquer avec M. André Collin, a/s Journal LE PEUPLE, 62 est St-Jean Baptiste, Montmagny. Téléphone: 248-0415.



Les gens accourent vers l'endroit où se posent les "paras". Au loin, Bernard Couillard touche terre alors qu'au centre on peut apercevoir le parachute de Jean-Claude Desrosiers et que François Rodrigue flotte encore dans l'espace.



De retour à l'aéroport, il faut se mettre à l'ouvrage et replier les parachutes afin de pouvoir exécuter le prochain saut. Voilà une besogne où il ne saurait être question de se tromper.



JEAN-CLAUDE DESROSISIERS se défait du harnachement de son parachute devant un groupe de jeunes qui sont accourus au lieu de son atterrissage.



Et c'est le décollage pour pouvoir remonter à haute altitude pour pouvoir éprouver à nouveau l'enivrement de la chute libre. On reconnaît Bernard Couillard (à gauche) et Jean-Claude Desrosiers. Il est à noter que pour faciliter les sauts, M. Gilles Couillard avait enlevé la porte de son appareil.

**UNE  
CHANCE  
UNIQUE!**

**A  
NE  
PAS  
MANQUER!**

**PROFITEZ DE L'OCCASION  
AVANT L'ARRIVEE DE  
Guy Paquet vous offre**

**DES AUBAINES SANS**

**Choix de 33  
• CHRYSLER • DODGE •**

**sans un sou comptant**

**Un service ultra impeccable!**

**Livraison immédiate**



**POLARA  
2 portes,  
1967 DC**

**DES AUBAINES ...JAMAIS  
...NON JAMAIS VUES!**

**PROFITEZ-EN**

**APPELE**

**GUY PAQUET**

**75, Boul. Taché Est**

**APPELE**

ON...  
**DES '68**

**S PAREIL!**

**33 voitures 67**  
DODGE • CORONET • DART

**UNE VENTE**  
du  
**TONNERRE!**

Aussi plus de 30 voitures usagées 1966 à 1961 à sacrifier



1967 CHRYSLER  
NEWPORT  
4 portes, H.T.

POLARA 500  
2 portes, H.T.  
1967 DODGE



**AUCUN  
COMPTANT**

**PELEZ 248-0170**

**ET NOUS IRONS  
VOUS CHERCHER...**

**DOUET**

**Dodge  
Chrysler**

**AUTO**

**PELEZ 248-0170 ET NOUS IRONS VOUS CHERCHER**

# Vol de \$500 a Montmagny

MONTMAGNY — Un vol par effraction de marchandises évaluées à plus de P500 a été rapporté aux agents de la Sûreté municipale de Montmagny.

Le délit a été perpétré au cours de la nuit de dimanche à lundi, à la résidence de Mme Joseph Boulanger, avenue de la Gare.

Suivant les informations recueillies hier, on se serait introduit dans la résidence par la porte de derrière, dont la fenêtre a été enfoncée.

Les malfaiteurs se sont enfuis avec un manteau de mouton de

Perse, une montre, ainsi que différents articles de lingerie rangés dans une garde-robe du deuxième plancher.

## Les employes...

(Suite de la page 11)

L'Union la suggestion globale qu'il avait lui-même préparé. En premier lieu, il s'agissait d'un contrat de 3 ans, finissant le 14 août 1970, après nous avoir offert avant la grève un contrat de 26 mois les employés avaient accepté.

Les cinq autres suggestions que le conciliateur avait préparées n'était pas favorable aux employés avec un contrat de 3 ans.

Le conciliateur M. Marius Dupuis joue un jeu qu'on ne connaît pas car il n'a pas fait rencontrer les deux parties dans les deux jours de conciliation, soit la partie patronale et les grévistes.

C'est pour ces raisons que les grévistes ont pris la décision unanime pour continuer leur grève.

Union Internationale Local 327 Montmagny par L. Gamache sec. adjoint

## L'Exposition.

(Suite de la page 5)

Seuls les chevaux Belge représentaient la race chevaline pure. Leur nombre était de 32 tandis que les chevaux croisés se totalisaient à 23.

Chez les petits animaux de basse-cour, le président a noté une certaine diminution de leur nombre. Quelque 110 sujets étaient offerts à l'oeil du visiteur.

Le président Nicole, s'est dit optimiste pour les prochaines années. Il a déclaré que sans aucun doute que l'exposition régionale de Québec continuera son évolution accélérée, ce qui ne pourra que profiter à toute la population en général et aux éleveurs et exposants en particulier.

## Remerciements

Monsieur Julien Bernier et les membres de sa famille, profondément touchés de la sympathie témoignée soit par offrandes de messes, bouquet spirituels, visites ou assistance aux funérailles lors du décès de messieurs Gilles et Lionel Bernier.

Madame Marcel Bernier remercie bien sincèrement tous ceux qui lui ont témoigné des marques de sympathie soit par offrandes de messes, bouquet spirituels, visites ou assistance aux funérailles lors du décès de monsieur Marcel Bernier.

## PIANO

ACCORDAGE et réparation de piano. Satisfaction garantie par un accordeur d'expérience.

L'Islet, 247-3315

## Architectes

YVES PARE  
Architecte  
M.A.A.P.Q.

1020, Duchesneau, Ste-Foy.

Tél.: 551-2033

## Ingénieurs-Conseils

ROBERT DESPRES

INGENIEUR-CONSEIL

Bureau à Montmagny

Édifice Blanchet

116, Ave de la Gare.

Tél.: 248-0622 - Rés. 248-0653

## Racine & Rousseau

INGENIEURS-CONSEILS

André Racine, b. cs. a. ing. Jacques Rousseau, b. sc. a. ing.  
181, Ave Ste-Brigitte, Montmagny - Tél.: 248-0730  
8045, De Normanville, suite 31, Montréal - Tél.: 725-7873

## Divers

Tél.: 34601  
ALYRE  
CARBONNEAU  
VENTE INSTALLATION  
Réparations de Radios et TV  
ST-FABIEN DE PANET

COULOMBE & FRERE  
ENR.  
Horloger - Bijoutier  
Vendeur autorisé  
Valgine  
Vente et réparation  
18, 9e Rue et 31 St-Edouard,  
Montmagny

Installations et réparations  
électriques.  
Travail de tous genres  
en électricité  
ROGER PROULX  
Ent. électricien  
10, Ave Ste-Brigitte-Nord,  
248-0970 Montmagny

VIATEUR CARON  
ENR.  
Pièces et accessoires  
d'automobiles  
Distributeur Good Year  
500, Boul. Taché ouest.  
Montmagny.  
Bur. Rés.  
248-1183 248-0147

## Comptables

### "Bounger, Fortier, Rondeau & Cie, C.A."

TABLES AGRÉÉS - CHARTERED ACCOUNTANTS  
MAURICE BOULANGER, B.A., C.A.  
REAL-A RONDEAU, B.A., C.A.  
RAYMOND KIROUAC, M.S.C., C.A.  
GERARD BEAULIEU, B.A., M.S.C., C.A.  
GUY DES ROCHES, M.S.C., C.A.  
LIONEL DAIGLE, B.A., C.A.  
PIERRE-PAUL ROBICHAUD, B.A., C.A.  
LUCIEN GINGRAS, B.A., L.S.C., C.A.  
GUY FORTIER, B.A., L.S.C., C.A.  
PAUL R. THIVIERGE, C.A.  
ANDRÉ GAGNON, M.S.C., C.A.  
ROLLAND TRUELLE, M.S.C., C.A.  
JACQUES DESMEULES, B.A., M.S.C., C.A.  
MARCEL SAMSON, B.A., M.S.C., C.A.  
RICHARD MONTMINY, M.S.C., C.A.

Appelez l'interurbain et demander ZENITH 47010,  
pas de frais d'interurbain.

TÉL. 525-4955  
ÉDIFICE LA LAURENTIENNE

500 EST, GRANDE ALLÉE  
QUÉBEC 4

## CARTES D'AFFAIRES

Rés. 248-0907 **ASSURANCES** Bur. 248-1202

"La Laurentienne" Feu, Automobiles,  
Assurance sur la vie Responsabilités, Accident

Jean-Marie PROULX

192, AVE DE LA GARE - MONTMAGNY

Jean-Paul CLOUTIER J. Maurice CLOUTIER  
B.A., L.S.C. B.A., LL.L.  
Licencié en Sc. commerciales Notaire

ST-PAUL, Co. Montmagny, P. Q.

Gaston CLOUTIER  
Industriel

Guy CLOUTIER  
Courtier d'assurances

## Avocats

REJEAN BOULET,  
B.A., LL. L.  
Avocat  
125, rue St-Thomas,  
MONTMAGNY.  
Coin St-Jean-Baptiste.  
Bureau Jules Paré.  
Bur. Rés.  
248-3954 248-0410

DENIS GOBEIL,  
LL.L.  
Avocat  
34, rue de la Gare,  
Montmagny.

ROBERT DAVELUY,  
B.A., LL. L.  
Avocat-procureur  
Edifice Allard  
Rue St-Jean-Baptiste,  
Montmagny.

Me GUY BERTRAND  
B.A., LL. L.  
Avocat-procureur  
Edifice Banque Prov.  
Montmagny, P.Q.  
Tél.: 248-1622 - C.P. 1261  
Bureau à Montmagny  
vendredi après-midi.  
Bur. à Québec - 529-3389  
Rés. Québec - 653-7452

MERCIER & GARANT  
Avocats procureurs  
Yvon Mercier Réal Garant  
BA.L.L.L. BA.L.L.L.  
68 rue du Palais de Justice.  
Tél.: 248-0194  
Montmagny

ALEX. CHOUINARD,  
C.R.  
Avocat  
Tél.: 248-2948  
60, rue St-Louis,  
Montmagny.  
Tél.: 248-1072

## Comptables

Fernand Breton, C.A.,  
m.s.c., c.a.

COMPTABLE AGREE - CHARTERED ACCOUNTANT

68, rue du Palais de Justice  
Edifice Couillard  
(Suite 101)  
Montmagny, P.Q.

Bur 248-1232

Rés. 248-1574

### "Caron, Corriveau, Renaud, & Cie, C.A."

B. Caron, B.A., M.S.C., C.A. L. Corriveau, M.S.C., R.I.A., C.A.  
Gérard Lavoie, B.A., M.S.C., C.A. Guy Renaud, M.S.C., C.A.  
B. Chénard, B.A., M.S.C., C.A. R. Gagnon, B.A., M.S.C., C.A.  
Gaston Bérubé, M.S.C., C.A. Réal Bélanger, M.S.C., C.A.  
Roland Pouliot, M.S.C., C.A. Hugues Dion, M.S.C., C.A.

COMPTABLES AGRÉÉS - CHARTERED ACCOUNTANTS

Tél.: 248-1303 54, Rue St-Magloire  
Montmagny, P.Q.

Bureaux: Montmagny - Rivière-du-Loup - M<sup>rs</sup> ..

## Directeurs de Funérailles

Laurent NORMAND  
Directeur de funérailles  
SERVICE JOUR ET NUIT  
d'ambulance et corbillard  
Cadillac.  
26, rue St-Louis,  
Montmagny  
Tél.: 248-0545

Marcel RUELLAND  
Directeur de funérailles  
Ambulance et corbillard  
CADILLAC.  
SERVICE JOUR ET NUIT  
Rue de la Fabrique,  
Montmagny  
Tél.: 248-1363

# Clôture des terrains de jeux vendredi le 18 août

Les activités du terrain de jeux prendront fin vendredi après-midi. A cette occasion une messe de remerciement sera chantée en l'église St-Thomas à 1.45 hres. de l'après-midi. Immédiatement après, soit vers 2.30 hres, au cinéma Lafontaine un tour de chant et le tirage du voyage à l'Expo pour cinq enfants mettra un terme à la fête. Nous tenons à signaler que les gagnants devront être présents.

## JOURNEE RECORD

Vendredi dernier, 1256 enfants de Montmagny plus quelques uns de St-François se sont rendus sur les terrains de l'expo régionale. Pendant deux heures, ils s'en sont donnés à coeur joie sur les manèges et cela gratuitement, les enfants et le comité des terrains de jeux se montrent très reconnaissants envers MM. Cogan et Laberge ainsi qu'envers la société d'agriculture pour leur collaboration à cette activité très intéressante et il va sans dire très populaire.

## SEMAINE RECORD

Tenus en haleine, par la pro-

messe continue de bons spéciaux pour l'expo et par les activités de plus en plus intéressantes sur les terrains de jeux-même, les jeunes ont aidé les moniteurs à enregistrer le plus fort nombre de présences pendant une semaine. Une assistance globale de 6,516 enfants dépasse de quelques cent le record antécédent.

## LA PARADE

La fine pluie de vendredi dernier et quelques contre-temps sont venus amoindrir le succès d'une parade qui s'annonçait très belle. Tout de même, plus de 18 petits chars et 6 tacots fabriqués par les enfants et les parents s'entre-

mêlaient aux 8 gros chars montés par les moniteurs et les enfants. Une foule assez dense a bravé la mauvaise température pour venir admirer le travail fourni par les enfants et les moniteurs. De l'avis de plusieurs la parade valait le déplacement.

Les spectateurs se tenant à l'intérieur des autos, la quête du drapeau a remporté moins de succès que par les années passées. Celle-ci n'a remporté que \$88.25.

Noms des gagnants des chars et des tacots.

1ers prix: Marcel Fortin et Yvan Poitras.

2ièmes prix: Richard Roy, Chantal Ruelle et Jean Laforest.

# Les employés de Bolduc et Fils sont toujours en grève

(communiqué) Après deux séances de conciliation tenues à Québec au bureau du ministère du Travail en présence des conciliateurs M. Marius Dupuis et Me Claude Guimond les employés de Bolduc et Fils Inc, embouteilleurs de Pepsi-Cola, Seven Up et Pure Spring ont décidé de rester en grève car après la première séance qui a eu lieu vendredi le 11 août il y avait un point en suspens que les employés avaient bien voulu diminuer; c'était le salaire de base et après avoir

oté \$5.00 pour les vendeurs et aides-vendeurs, tout paraissait devoir bien s'arranger.

Le conciliateur qui faisait le transport des nouvelles entre la Compagnie et les employés, car la Compagnie et les officiers de l'Union ne se sont pas rencontrés face à face, M. Marius Dupuis a dit aux officiers de l'union qu'il préparerait un petit contrat au sujet des clauses en litige pour lundi le 14 août.

Lundi le 14 août, le conciliateur a remis aux officiers de

Tél.: 243-2000 le jour  
243-2052 le soir

**Tuyaux Bellechasse, enr.**  
St-Raphael, Co. Bellechasse.

Fabriquant de BLOCS en ciment de différentes grandeurs  
Aussi TUYAUX  
Ces matériaux sont fabriqués avec de la machinerie  
des plus modernes.

— Très bon prix — Renseignements fournis sur demande

**La Corporation de Prêts de Québec**  
(fondée en 1924)

Membre de l'Ass. Canadienne des Courtiers en Valeurs Mobilières

**ACHAT ET VENTE D'OBLIGATIONS**  
Actions & Fonds Mutuels  
Consultez notre représentant autorisé

**Entropé Méthot**

2, St-Jean-Baptiste-ouest Tél.: 248-0669 Montmagny

Lorsque vous stationnez sur une pente, prenez soin de tourner les roues avant de la voiture dans la direction appropriée. Si l'avant de la voiture est tourné vers le bas, tournez les roues avant pour qu'elles s'appuient sur le bord du trottoir; si l'avant de la voiture est tourné vers le haut de la pente, tournez les roues dans l'autre sens.



**FIER PAPA!**

La Sun Life offre plusieurs plans modernes qui intéressent particulièrement le nouveau papa. Que vous ayez besoin d'assurances sur votre propre vie, d'un revenu familial advenant votre décès ou de fonds pour garantir l'instruction du nouveau-né, vous constaterez que la Sun Life a la réponse à votre problème. Communiquez avec moi sans délai.

**René Adam**  
Trois-Saumons, P.Q.  
Tél.: 247-5624

**SUN LIFE DU CANADA**  
COMPAGNIE  
D'ASSURANCE-VIE



## à l'expo67 MANIC 5

télévisé en direct, en couleur  
sur grand écran au Pavillon  
des Industries du Québec

L'Hydro-Québec est aussi co-commanditaire avec l'Ontario Hydro de la section "Ressources" du pavillon "L'Homme à l'Oeuvre".



Hydro-Québec

RELEX 174

# Offres d'emplois

**CHEZ LES HOMMES - ON DEMANDE**  
 — Un gérant d'organisation pour la vente d'une revue - territoire à couvrir: Montréal à Gaspé.  
 — Un préposé à la réparation de radios et télévisions.  
 — Des plombiers licenciés, junior et senior, à \$2.47 et \$2.76 l'heure.  
 — Un scieur de grande scie avec expérience sur bois franc.  
 — Un mesureur de bois licencié, région de la Beauce.  
 — Deux électriciens pour une industrie de la région. Salaire \$2.10 l'heure - 45 heures par semaine.  
 — Un couple possédant de l'expérience sur une ferme.  
 — Un jeune homme pour travailler comme commis d'entrepôt.  
 Pour de plus amples informations, adresse-vous au Centre de Main-d'Oeuvre du Canada - Tél.: 248-1102.

**CHEZ LES FEMMES - ON DEMANDE:**  
 — Une cuisinière expérimentée pour un restaurant, travail de nuit et de jour alternativement.  
 — Des personnes sérieuses pour ouvrage général dans une maison de pension et pour l'entretien des chambres et motels.  
 — Une aide-cuisinière de restaurant.  
 — Une serveuse de table pour un hôtel et une autre pour un comptoir-lunch à \$0.85 l'heure.  
 — Une coiffeuse possédant une carte de compétence ou une apprentie avec au moins 1½ an d'expérience.  
 — Des commis-vendeuses - une à temps partiel et une autre à plein temps.  
 — Des aides-familiales compétentes, travail à l'année. Emplois disponibles à Montmagny, Québec et Montréal.

## Journée des malades à Ste-Anne de Beaupré

La grande journée annuelle des malades de Beaupré a été fixée au dimanche 27 août prochain. Ce jour-là, des milliers de pèlerins sont attendus à Ste-Anne pour participer aux cérémonies qui se dérouleront en faveur des infirmes et des malades.

Voici le programme de la journée:  
 10.30 a.m.: Grande messe solennelle aux intentions des

infirmes et des malades.  
 1.30 p.m.: Chemin de croix dans la colline.  
 2.30 p.m.: Chapelet des malades devant la Basilique à l'extérieur.  
 3.00 p.m.: Procession du Très Saint-Sacrement et bénédiction solennelle des malades suivie de la vénération des reliques de Ste-Anne.

A part les exercices spéciaux indiqués ci-dessous, il y aura des messes de communion à partir de 5.30 a.m., jusqu'à midi.

Pour de plus amples renseignements au sujet de ce pèlerinage, s'adresser à Mme Emile Blais, Tél.: 248-3392.

## Unité sanitaire

**UNITE SANITAIRE LUNDI 21 août:**  
 Examens pour cartes de santé  
 Inspections sanitaires  
 Ste-Apolline: 1½ à 2 hres: Clinique de bébés  
**MARDI 22 août:**  
 Inspections sanitaires  
 Hôpital: Clinique de BCG  
 Ste-Euphémie: 1½ à 2 hres: Clinique de bébés  
 N.D. du Rosaire: 2 à 2½: Clinique de bébés  
**MERCREDI 23 août:**  
 Inspections sanitaires  
 St-Paul: 1½ à 2 hres: Clinique de bébés.  
**JEUDI 24 août:**  
 Inspections sanitaires  
 Unité Sanitaire: 2 à 4 hres: Clinique de bébés  
**VENDREDI 25 août:**  
 Inspections sanitaires  
 Hôpital Clinique de BCG  
 Dr. Antonin Bélanger, m.h.

A l'usine General Motors d'Oshawa, on construit plus de voitures que dans toute autre usine canadienne.

# ANNONCES CLASSEES

**A LOUER**-Logement de 4 pièces, salle de bain, eau chaude, 220. Situé à Berthier. Tél.: 259-7764

**A VENDRE**- Un Delco, 750 Watts, automatique.  
 — Une porte de garage en 4 parties, 2 po. épais, 10 Pi. Carré neuve. S'adresser Les Produits Lemelin 103 rue St-Jean-Baptiste, Ouest, Tél.: 248-1357.  
 10-8-3fsP.

**A LOUER**-2 grandes chambres dont 1 avec lavabo, endroit tranquille, TV et entrée privée Déjeuné si désiré Tel:248-0818

**A LOUER**- Très beau local pour magasin ou bureau d'affaire, situé au 234 avenue de la Gare. Tél.: 248-0414.

**PENSION POUR BEBE** - Dame prendrait bébé en pension jusqu'à un an et demi. S'adresser: Tél.: 248-2926 de préférence le midi.  
 6-7-4fs

**A VENDRE**- Ford Fairlane 1965, 6 cylindre, transmission ordinaire 38M milles, s'adresser 31 St-Jean Baptiste est Appt.7 ou Tél.: 248-3618.

**A SACRIFIER**- Equipement complet de plongée sous-marine de marque Aqua-Lung pour été et hiver. s'adresser à Tél.: 248-0807.  
 JNO-LP

**A LOUER**- Logement de 3½ pièces. Libre immédiatement S'adresser au numéro: 248-2290. 10-8-3fsP.

**HOMMES DEMANDES**- Dans districts ruraux possédant auto pour servir les magasin à pleins temps ou temps partiel. Ecrire en mentionnant âge et numéro de téléphone si possible à C.P. 128, Montmagny, Le Peuple.  
 10-8-2fs

**A LOUER**-Logement de 6 pièces au 19 de la Rivière Nord. Tél.:248-1776.

**PORTES PLIANTES**, brunes beiges, grises, blanches, 32", 38", 48", à partir de \$12.95. Giasson Inc., 52 ouest rue St-Jean-Baptiste, Tél.: 248-1424.  
 JNO

**A VENDRE**, Vauxhall 61, Sedan, 4 portes, très propre, et en bon ordre. S'adresser tél.: 248-2332 Ext 48, entre 9 et 5 heures, ou 248-1059, après 5 hres.  
 13-7-4fs

**TERRAIN A VENDRE**- environ (90X75) Tél.:248-3254 248-1766

**COURS DE PIANO**-Par professeur expérimenté. S'adresser à Mme Gilles Leblanc. Tél.:248-2424 17/8/3fs.P

**A VENDRE**-Maison sur 7e rue- Terrain sur 8e rue- terrain pour chalet en face hôpital-foumaise suspendue à l'huile avec thermostat-poêle électrique. S'adresser Marcel Labonté Tél.: 248-1749. 17/8/3fs.P

**A VENDRE**-2 maisons situées dans le Blvd St-Nicolas.\$5,300. et \$4,500. Tél.: 248-3361.  
 17-10-3fs

**A VENDRE**-Sucrerie à vendre 2,000 entailles, chaudières aluminium de 2 gallons, évaporateurs Jutras, 100 arpents bois Camion (Dodge) 4 tonnes, boîte fermée, ouvrage garantie à l'année. S'adresser à: Louis Michaud, L'Islet. Tél.:247-3451.  
 16/8/3fs P.

## Excursion à l'Île-aux-Grues

Une excursion à l'Île-aux-Grues est prévue pour dimanche le 20 août. Le départ du quai de Montmagny est fixé à 6.30h. du matin. Arrivé à l'île, on assistera à la messe et participer à des activités intéressantes tout au long de la journée: visite sur l'île, repas en plein air, baignade, etc. Le retour aura lieu le soir à 7.00h.

Le coût du voyage est de \$2.00 aller-retour. On demande de communiquer avec M. Pierre Chabot, tél.:248-2746; ou Mlle

Suzanne Caron, tél.:248-2317 afin de s'inscrire pour l'excursion. Les premiers inscrits seront les premiers servis.

### Transport des ECOLIERS AVIS PUBLIC

est par le présent donné, par le soussigné, secrétaire-trésorier, que des soumissions publiques sont demandées pour le transport des écoliers de la Régionale Pascal-Taché.

Toute personne intéressé à soumissionner pourra obtenir des détails complets nécessaires de même que des conditions établies en s'adressant au bureau du secrétaire à 109, rue St-Pierre, Montmagny. Les soumissions seront reçues jusqu'à 5 heures de l'après-midi le 22 août 1967 sous enveloppe scellée portant la mention "TRANSPORT D'ECOLIERS CIRCUIT No"

Elles seront ouvertes le soir même lors d'une assemblée des commissaires qui sera tenue à l'école secondaire Louis-Jacques Casault de Montmagny. La Commission Scolaire Régionale Pascal-Taché ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Donné à Montmagny ce 11e jour d'août 1967. signé: Rosaire Laprise secrétaire-trésoriers.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTMAGNY Dans la cour supérieure No. 665

**OVILA VACHON** marchand, domicilié à St-Just-de-Bretonnière, comté de Montmagny, Demandeur

—vs— **JEAN GUY MESSERVIER** 23, rue du Camp, Montmagny, Défendeur

### AVIS DE VENTE D'EFFETS MOBILIERS AVIS PUBLIC

Par encaissement et faisant suite à une saisie en date du 8 août 1967, dans la cause plus haut mentionnée, je procéderai le 28 août 1967, à 10 hrs de l'avant-midi, au domicile du défendeur en la Cité de Montmagny à la vente des objets ci-dessous décrits:  
 1- Automobile Pontiac 1957  
 2- Automobile Pontiac 1956  
 Le tout pour être vendu au plus enchérisseur et pour argent comptant, tel que prévu par la Loi.  
 Daté à Montmagny, ce 15ième jour de août 1967.  
 G. Boulanger, H.C.S.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTMAGNY Dans la cour supérieure

No. 665 **OVILA VACHON**, St-Just-de-Bretonnière, cté Montmagny Demandeur

—vs— **JEAN GUY MESSERVIER**, 23, rue du Camp, Montmagny, Défendeur

### NOTICE SALE OF MOVEABLE PROPERTY PUBLIC NOTICE

By public auction and by seizure on date 8 august 1967, in case aforementioned, I will proceed the 28 august 1967, at ten o'clock a.m., at the house of Defendant, in the City of Montmagny, to the sale of moveable property seized by me, consisting in:  
 1- one car Pontiac 1957  
 2- one car Pontiac 1956  
 All moveable property will be sold cash money as described by law.  
 Dated at Montmagny, this fifteen day of august 1967.  
 G. Boulanger, H.C.S.



## MINISTÈRE DE LA VOIRIE APPEL D'OFFRES

Projet Q.C.-8-

Terrassement, drainage et fondation inférieure de la route Transcanadienne, dans la municipalité de Saint-Thomas de la pointe à la Caille, comté de Montmagny. Longueur de 6.72 milles.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires au Canada.

Un versement de \$25.00 non remboursable, à l'ordre du Ministère des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires.

Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé: \$240,000.00.

Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), mercredi le 13 septembre 1967.

Pour ce projet les documents nécessaires sont obtenus au ministère de la Voirie, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec, ou au ministère de la Voirie, bureau de la route Transcanadienne, 8440 boulevard Saint-Laurent, Montréal.

Le sous-ministre, Eddy Monette Ing.

## nous avons entendu dire

Qu'un grand déploiement de gardes paroissiales se déroulerait dimanche le 27 août dans la paroisse St-Thomas de Montmagny. En plus de l'inspection des gardes, il y aura initiation diocésaine des gardes inspectées. On procédera de plus à la bénédiction du drapeau de la garde St-Thomas après quoi il y aura parade dans les rues de la Cité. Dans notre prochaine édition, nous donnerons le programme complet de ces activités.

Que les choses se corsent dans le domaine de la balle-molle mineure. En effet, chez les Bantam, les séries semi-finales sont très contestées et il serait difficile d'en prédire les vainqueurs. Alors que dans la première série 3 de 5 l'Industriel a deux parties de gagnées, le Bassin a réussi à provoquer l'égalité en remportant deux parties également. Dans l'autre série, le Boulevard mène 2 parties à 1 sur le Centre.

Que deux événements sportifs d'importance se produiront dans notre région en fin de semaine. Tout d'abord, à St-Pamphile, dimanche après-midi, des athlètes de réputation internationale se mesureront dans le grand marathon de courses à pied de 30 milles. Le départ sera donné par l'honorable Fernand Lizotte, député de L'Islet et ministre des Transports et Communications. L'autre événement sera le tournoi de 36 trous qui se déroulera au Club de Golf de Montmagny samedi et dimanche.

Que nous nous excusons auprès des mariés de la semaine dernière des erreurs qui ont pu se glisser dans les bas de vignettes. Nous avons également omis involontairement le nom des studios de photographie. Il y avait des photos des Studios Montmagny, Michon et A. C. Pelletier de St-Pamphile.

Que notre journal est maintenant imprimé aux Presses Lithographiques de Lac Etchemin depuis 3 semaines. Tous ceux qui veulent nous apporter annonces ou communiqués doivent le faire avant le mardi midi s'ils veulent être assurés de les voir publier la même semaine.

## LIVREUR DEMANDE

Un nettoyeur demande un homme pour livraison de linge dans le Comté de Montmagny. Bon salaire. Ecrire à C.P. 128 Montmagny. J.N.O.

## "Domaine d'Évangéline"

à ST-FABIEN DE PANET

Danse en plein air dimanche après-midi,

avec l'orchestre "LES AGENAIS"

Piscine ouverte de 11.00 a.m. à 6.00 p.m.

Comptoir-lunch à la disposition des visiteurs.

— Endroit rêvé pour camping —

## Bois de chauffage à vendre

CROUTES DE BOIS FRANC

s'adresser à

MARTIN MERCIER INC

tél.: 248-2300  
248-2302



## L'unité mobile continue son inspection des automobiles

L'unité mobile d'inspection des automobiles du Ministère des Transports et Communications de la Province de Québec demeurera vraisemblablement à Montmagny jusqu'au mois de septembre. C'est ce que nous a révélé cette semaine M. Pierre Mercier, directeur de la Sécurité routière au Ministère.

Depuis son arrivée à Montmagny, les techniciens du Ministère ont inspecté un nombre assez important de véhicules, et de nombreux citoyens décidés d'assurer leur sécurité et celle des autres usagers de la route se sont présentés volontairement. Dans d'autres cas, spécialement pour des automobiles d'un certain âge les officiers de la Sécurité Provinciale ont obligé l'inspection.

Dans ces derniers cas, les véhicules trouvés en trop mauvais état pour continuer à circuler furent condamnés, et on rendit les plaques aux propriétaires en leur interdisant de conduire ces véhicules jusqu'à ce que des réparations soient faites pour assurer un minimum de sécurité.

Devant l'attitude révoltée de certains propriétaires dé-

possédés de leur automobile, nous avons demandé à M. Mercier quels étaient en L'occurrence les pouvoirs des techniciens de l'Unité Mobile et Policiers Provinciaux. Le directeur du service Provincial de Sécurité Routière nous a répondu qu'un Arrêté en Conseil en date du 30 mai 1967 autorisait les autorités provinciales à obliger les automobilistes de faire effectuer les réparations nécessaires, par des billets d'infraction, si les troubles étaient mineurs et d'empêcher un véhicule de

circuler sur la route si ce véhicule est jugé dangereux.

M. Mercier a ajouté qu'à l'heure actuelle, des unités mobiles effectuent ce travail d'inspection dans neuf centres de la province à la fois, et il a émis l'espoir que tous les conducteurs soucieux de leur sécurité et de celle des autres aillent volontairement faire l'inspection de leur véhicule.

Voici le texte exact de l'arrêté en Conseil Numéro 1464 adopté le 30 mai 1967:

**ATTENDU QU'il est permis au lieutenant-gouverneur en conseil, sous l'autorité de l'article 82 du Code de la route, paragraphe 1, alinéa "S" de "faire inspecter les freins, les appareils de direction et les autres parties et accessoires d'un véhicule automobile qui servent à prévenir les accidents";**

**IL EST ORDONNE en conséquence, sur la proposition du ministre des transports et communications et sous l'autorité de l'article 82 du Code de la route, paragraphe 1, alinéa "S":**

**QUE toute personne soit tenue, dès que demande lui en est faite par le ministre des transports et communications, un de ses préposés ou par toute autre personne chargée de l'application de la loi, de soumettre le véhicule automobile dont elle est propriétaire ou qu'elle conduit à une inspection ayant pour but de s'assurer que les freins, les appareils de direction et les autres parties et accessoires servent à prévenir les accidents et sont en bonne condition et que ce véhicule est conforme à la loi;**

**QU'il soit interdit de circuler avec un véhicule automobile dont l'équipement, les accessoires ou certaines parties mécaniques constituent, de l'avis de la personne chargée de l'application de la loi ou de l'inspection, un risque éventuel d'accident et ce, aussi longtemps qu'il n'aura pas été remédié aux déficiences ou lacunes ayant motivé cette interdiction;**

**QUE les sanctions prévues du Code de la route soient appliquées à l'égard de toute personne qui négligera ou refusera de soumettre un véhicule automobile à l'inspection exigée, ou d'y apporter les réparations, modifications ou additions requises ou encore qui contreviendra à quelque autre disposition du présent arrêté en conseil.**

**LP**

PROUVEZ LE MIEUX est synonyme de

**LEMIEUX & PROULX INC.**

Case Postale 11 - 47 est, rue St-Jean-Baptiste - Montmagny

GROS et DETAIL

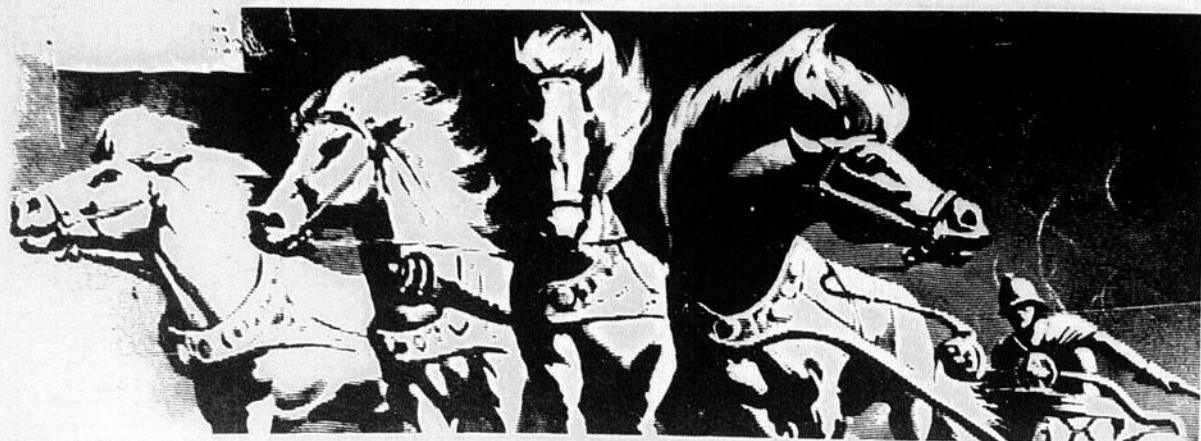
Bois - matériaux de construction en général

Entreposage de fourrure

Téléphone:  
248-3400

Réparation - Lustage - Nettoyage par procédé "Hollander"

Quincaillerie  
Ferronnerie  
Plomberie  
Peinture  
Tapisserie  
Vaisselle  
Vitres  
Cadeaux



## Courses de chars romains à l'Autodrome

La direction de l'autodrome de Montmagny vient de nous congiermer que des courses de CHARS ROMAINS seront tenues sur la piste de l'Autodrome à compter du dimanche 27 août.

Il s'agit d'une exclusivité, car on n'a jamais présenté de telles courses à Montmagny.

Les attelages de chevaux seront fournis par M. Léo Boulet de Cap St-Ignace, Jean-Guy Aubé de

St-Pierre, M. Morissette de Lauzon et M. Robert Ferland de St-Jean Chrysostome

Dimanche de cette semaine, l'Autodrome présentera son programme de courses d'automobiles.

## Nominations à l'évêché

M. l'abbé Léo-Paul Ouellet a été nommé responsable diocésain de Pastorale auprès des Communautés religieuses et directeur de l'Oeuvre des Vocations.

M. l'abbé Dominique Ménard a été nommé vicaire à Saint-Antoine.

M. l'abbé Louis-Georges Caron a été nommé Directeur de Pastorale à la Commission Scolaire Régionale du Grand-Portage.

M. l'abbé Jules Massé a été nommé vicaire à Sainte-Perpétue de l'Islet.

M. l'abbé André Boucher a été nommé vicaire à Saint-Eleuthère.

### AVIS

La direction de la Société Agricole de St-François informe ses membres et clients que samedi le 19 août, le commerce sera fermé pour fins d'inventaire. La direction profite de l'occasion pour remercier tous ses clients de leur encouragement.

### MATERIAUX DE CONSTRUCTION


A L'ISLETVILLE ET A MONTMAGNY

## JOS PROULX

PLANCHES MURALES — CONTRE-PLAQUE — BRIQUE  
BLOCS DE CIMENT — LAINE MINERALE — CIMENT  
CHEMINEES FIRE CHIEF — PEINTURE GLIDDEN etc.

Montmagny — 3, rue Du Peuple — L'Isletville  
Tél.: 248-1722 247-5262

JE SUIS UN DE VOS VOISINS



L'assurance-vie est ma profession.

Puis-je vous être utile?

**L.-P. FORTIN**  
C.P. 1033 Tél. 248-2960  
Montmagny

SUN LIFE DU CANADA

## Danse tous les soirs

AVEC ORCHESTRE



AU BAR-SALON DU

### Centre Civique de Montmagny

EN VEDETTE EN 3<sup>e</sup> SEMAINE  
**BOB RUSK et son trio**  
Entrée libre tous les soirs sauf le samedi.

## La Jeune Chambre organise un tirage pour le terrain de jeux

La compagnie A Bélanger s'est montrée très généreuse en remettant à la Jeune Chambre un magnifique réfrigérateur Bon air sans givre. Ce prix fait l'objet d'un grand tirage organisé en collaboration entre la Jeune Chambre et le Comité des terrains de jeux A date, ce tirage fait fureur. Les membres de la Jeune Chambre s'affaire à la vente, tandis que

les moniteurs ont fait leur part lors de l'expo régionale. De plus les enfants qui fréquentent le terrain de jeux participent actuellement à un concours qui consiste à vendre le plus de billets en une semaine. Le meilleur vendeur accompagnera les plus méritants au voyage à l'Expo.

Le prix du tirage sera attribué lors d'une soirée spéciale tenue au début de septembre.

## LAFONTAINE



AOÛT 19 au 25

SAM. à VEN.

9.30

**ANN-MARGRET**

ROBERT COOTE YVONNE ROMAN HORACE MATHON

## LA FILLE DANS LE VENT



TECHNICOLOR

AUSSI

8.00

## LA PISTE DES APACHES

RORY CALHOUN CORINNE CALVET



TECHNISCOPE TECHNICOLOR

A noter que le Cinema Tache est presentement ferme

# Claude Langlois remporte les honneurs de la soirée de boxe

Le grand programme de boxe qui a été offert gratuitement aux visiteurs de l'expo samedi soir, a attiré plus de 3.300 personnes à l'intérieur de l'aréna. La Palestre régionale de Montmagny dont le président est M. Emilien Gauthier, agissait comme promoteur du spectacle et présentait deux de ses protégés.

Claude Langlois de Montmagny s'est mérité les honneurs de la soirée en remportant le trophée du meilleur boxeur. Il a disposé de son adversaire, John Suto de Valleyfield dans la première ronde du combat principal de soirée pugilistique. Au tout début du match, Langlois avait été envoyé au tapis par son rival et subissait une coupure à un oeil. Se relevant courageusement, il fonça sur Suto et lui décrocha un coup qui devait faire une large entaille à l'oeil droit de ce dernier. A la reprise du 2e engagement, le gérant de Suto n'a pas voulu que son poulain re-

prenne le combat à cause de sa blessure.

Un autre pugiliste qui a impressionné Réjean Lévesque, un des promoteurs de la soirée et qui nous a transmis les résultats, fut le jeune Rénald Cantin de Québec. Ce boxeur de 15 ans promet beaucoup et on entendra sûrement parlé de lui durant les prochaines années, nous dit Réjean. Cantin a triomphé par K.O. à la 2e ronde de Richard Latour de Valleyfield.

Les résultats des autres combats sont les suivants:

1er combat: Rino Thibault de Rivière-du-Loup a remporté la décision sur Jacques Boileau de Valleyfield.

2e combat: Jack St-Laurent de Rivière-du-Loup perd par K.O. aux mains de Viateur Blanchet de Québec.

3e combat: Yves Bruno de Québec mais son adversaire K.O. et remporte les honneurs sur Phil Tayler de Valleyfield.

4e combat: Yves Côté de Rivière-du-Loup gagne par décision sur Claude Blanchet de Montmagny.

6e combat: Pierre Deschênes de Québec triomphe par décision de Gaëtan Latour de Valleyfield.

Les prix de présence de cette soirée furent gagnés par M. Roland Sylvain de Rivière-du-Loup (Lazy-Boy) et M. Richard Morin de St-François (panier de provisions).

La Palestre régionale remercie les commanditaires ainsi que la Société d'agriculture de Montmagny pour le support qu'ils ont bien voulu lui donner.

### PROCHAIN PROGRAMME

L'ami Réjean Lévesque nous a laissé savoir que le prochain programme de boxe à se dérouler à Montmagny sera présenté le dimanche 17 septembre, à l'école Beaubien. Nous avons demandé à Réjean s'il serait de la partie et il nous a répondu dans l'affirmative. D'autres boxeurs locaux qui n'ont pu participer au programme de samedi dernier à cause d'un manque de temps pour s'entraîner seront également parmi les pugilistes également dans l'arène le 17 septembre prochain.

# Un attelage de St-Jean Port-Joli gagne le tournoi régional de tir de chevaux

Le tournoi régional de tir de chevaux, présenté dans le cadre de l'Exposition de Montmagny, et qui s'est déroulé dimanche dernier sur les terrains de la Société d'agriculture, a été remporté de justesse par un attelage de St-Jean Port-Joli, habilement conduit par M. Thomas Morneau.

M. Morneau a conduit ses chevaux à la victoire devançant son adversaire en finale, M. Georges Truchon, de Matane, par seulement 30 pouces. Ni l'un ni l'autre des attelages n'a pu tirer la charge de 10.000 livres sur la distance réglementaire de 6 pieds.

C'est à une autre attelage de Matane qu'est allée la troisième place au classement final. Il s'agit de celle que dirigeait M. Walter Bélanger. Le haut du comté de L'Islet a pris sa place dans les gagnants en la personne de M. Pionel Pelletier de Saint-Marcel qui s'est classé au 4ième rang.

La popularité des tire de chevaux est si grande que près de 4.000 personnes s'étaient massés sur le terrain pour assister à cette grande classique qui réunissait pas moins de 11 participants. La condition que devait préalablement remplir un attelage pour se voir ouvrir la compéti-

tion était celle de vaincre une charge de 6.000. Tous les inscrits ont facilement tiré l'obstacle.


Voici les noms des autres équipes enregistrées: MM. Maurice Caron de L'Isletville, André Fournier de Saint-Aubert et Yvan Pelletier de Tourville, tous du comté de L'Islet; M. Roland Bélanger de Saint-Michel de Bellechasse; M. Roméo Gaudreau de N.-D. du Rosaire, Cté Montmagny; M. Guy Banville, de Rimouski.

Au cours des cinq dernières années, la société General Motors du Canada a versé à ses employés \$890.000 en récompenses pour les suggestions soumises par ceux-ci.

**LIBRAIRIE BERNIER ENR.**  
Accessoires de bureau  
Livres de comptabilité  
Machines à écrire et à calculer, etc.  
C.P. 123 Bur. 248-1105  
Montmagny Rés. 248-2652

**VOTRE SANTE DANS LA NATURE**  
EXTRAIT DE PLANTES DE ROLMEX INC.  
Qualité supérieure  
Ingrédient d'aujourd'hui — Technique de demain  
ROLAND ST-PIERRE, prés.  
fondateur de St-Pierre & Vachon Inc.  
**LOUIS GAULIN**  
REPRÉSENTANT  
11, Ave Ste-Brigitte — Montmagny — Tél.: 248-3930

ASSORTIMENTS COMPLETS DE PREFINIS  
TUILES DE PLANCHER - PEINTURES, ETC.  
SERVICE - QUALITE - ESTIME GRATUIT



**EDOUARD GENDREAU INC.**  
Marchand de bois et matériaux de construction  
CONTREPLAQUE - GROS ET DETAIL  
242, BOUL. LOUISE — MONTMAGNY  
Tél.: Bur. 248-0845 — Rés. 248-0276

**EN CAS D'URGENCE MEDICALE**  
si vous ne pouvez rejoindre votre médecin de famille pour la fin de semaine qui vient,  
le Dr Robert LESSARD  
Tél.: 248-0450  
77, Ave De la Gare  
sera le médecin en fonction.

# Les inscriptions sont nombreuses pour le voyage à l'Expo

En effet, après une semaine, un grand nombre de jeunes se sont inscrits pour participer au voyage à l'Expo. C'est vraiment agréable de constater combien notre jeunesse est intéressée à cet événement international qui se déroule en terre canadienne. Ceux qui voudraient se joindre au groupe de voyageurs déjà inscrits, il n'y a rien de plus simple: faites votre inscription dès main-

nant en déboursant un acompte de \$3.00. Le coût complet du voyage (passeport inclus) est de 8.25. Rappelons que ce voyage a lieu le 27 août, le départ s'effectuera à 5.30h. du matin et le retour vers la fin de la soirée. Pour de plus amples informations vous pouvez communiquer avec M. Pierre Chabot, tél:248-2746 ou Mlle Suzanne Caron, tél:248-2317.

**A TEMPS PARTIEL**  
**HOMMES demandés**  
pour le journal  
**Dimanche-Matin**  
Le travail consiste à organiser des routes de livraison du journal dans les petites localités des comtés de: MONTMAGNY et BELLECHASSE.  
Les intéressés devront être des hommes actifs, ambitieux, ayant de l'initiative et posséder une camionnette ou une auto et voir à l'engagement de jeunes garçons qui feront la vente du DIMANCHE-MATIN.  
Pour application: M. Marcel Rouleau, Dépt. DM, Case Postale 61, Rimouski, P. Qué.

**EN VEDETTE**  
Jeudi - Vendredi - Samedi  
POUR LA 3e SEMAINE

**HERMENN** et les **NOCTURNES**




**Au FENIL** Boul. Taché Ouest  
Montmagny  
Tél.: 248-3661

**LUNDI - MARDI - MERCREDI**  
**DISCOTHEQUE**

CHAQUE JEUDI SOIR: "FOTO-NITE"

**LES MEILLEURS PRIX DANS LA REGION**



\* Chrysler  
\* Dodge  
\* Valiant  
\* Camions Dodge

**GUY PAQUET**  
**AUTOMOBILES INC.**

75, Blvd TACHE est - MONTMAGNY - Tél.: 248-0170  
**GARANTIE 5 ANS OU 50.000 MILLES DU ROUAGE D'ENTRAINEMENT**

# Le marathon de course à pied de St-Pamphile aura une ampleur considérable cette année

A quelques jours de la grande compétition annuelle de course à pied de ville St-Pamphile, une activité fébrile règne parmi les organisateurs afin d'assurer un aussi grand succès que l'an dernier.

Les inscriptions qui étaient déjà très nombreuses en fin de semaine dernière n'ont pas cessé d'affluer cette semaine, et nous pouvons dès maintenant établir qu'un nombre record de coureurs figureront dans les différentes épreuves.

M. Jean-Roch Bernard, président des courses, nous a révélé que ville St-Pamphile aurait des représentants dans toutes les épreuves. Pour le grand marathon de 30 milles, Michel Leblanc, Clermont Dubé et Michel Dubé porteront les couleurs de la localité alors que dans le 3 milles, Réjean Miville et Michel Richard en seront les représentants.

En ce qui concerne la course de 2 milles, on verra à nouveau cette année, Gaétan Leclerc, le vainqueur de l'an dernier qui dé-

fendra son championnat régional. Il aura toutefois affaire à très forte partie, car le jeune Claude Miville et Denis Lavoie sont bien entraînés et pourraient causer des surprises.

M. Bernard nous a toutefois laissé entendre que ville St-Pamphile foudrait beaucoup d'espoirs sur Réjean Miville qui pourrait bien abattre un record canadien dans l'épreuve de 3 milles. En effet, il a déjà réussi l'exploit en pratiquant et il semble plus en forme que jamais. S'il réussit à abaisser le record dimanche, sa nouvelle marque sera enregistrée puisque ces courses sont sanctionnées par l'Union Athlétique Canadienne.

Le comité des courses de dimanche est formé de M. Jean-Roch Bernard, président, M. Claudius Lavoie, vice-président, Jacques Leblanc, directeur et Mme Léonard Dubé, secrétaire-trésorière.

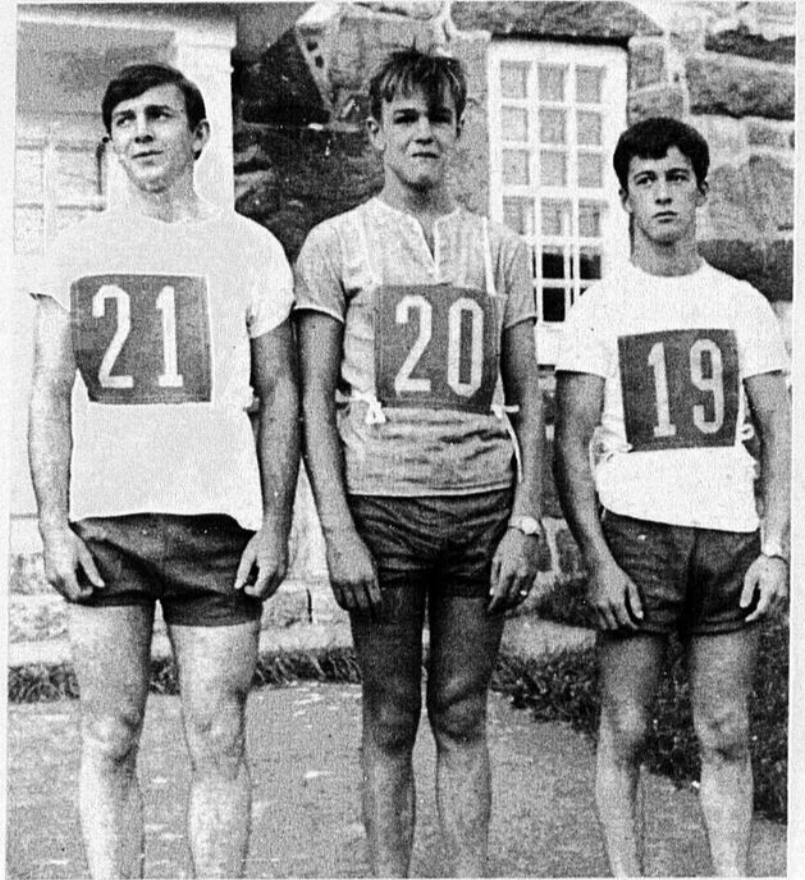
Plusieurs comités ont de plus été formés. Il y a le comité d'accueil des coureurs présidé par M. Jacques Leblanc, le comité des

douches, présidé par M. Lewis Roy, le comité responsable du chronométrage, présidé par M. Charles E. Desbiens, le comité de sécurité sous les ordres du Caporal Racine de la PP et de M. Claudius Lavoie, le comité des départs, présidé à St-Pamphile par M. Oneil Rosberry et à Ste-Perpétue par M. Gilles Caron, le comité des communications sous la direction de M. Noël Anctil, le comité des dossards avec M. Robert Bois et le comité d'accueil des invités d'honneur dirigé par la Jeune Chambre de St-Pamphile dont le président est M. Gilles Bourgault.

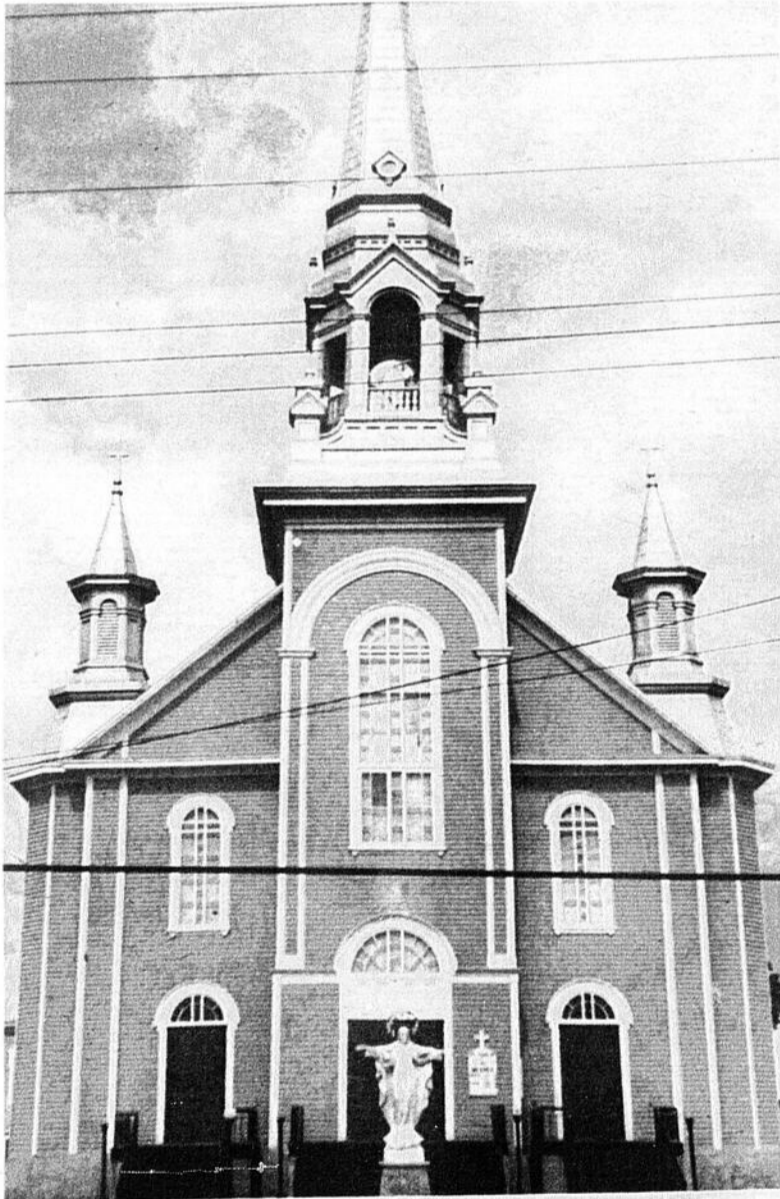
La Cité de Montmagny aura également des représentants dans les compétitions du 3 milles et du 2 milles. Chez les plus vieux, on verra à l'oeuvre Alain Canuel, Richard Lavoie et Jacques Joubert. Ces coureurs ont déjà fait leur marque lors des olympiades scolaires.

Dans la catégorie du 2 milles, les représentants de Montmagny seront Bruno Marois et Gilles Joubert qui ont déjà fait leurs preuves.

Parmi les invités de marque qui seront présents, on remarque l'honorable Fernand Lizotte, député de l'Islet et ministre des Transports et Communications et l'honorable Gabriel Loubier, ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche.



Les représentants de Ville St-Pamphile dans la grande épreuve de 30 milles. De gauche à droite on reconnaît Michel Leblanc, Michel Dubé et Clermont Dubé.



L'ÉGLISE DE STE-PERPETUE où sera donné le départ pour la grande course de 30 milles. Le départ sera donné par l'honorable Fernand Lizotte, député de L'Islet et ministre des Transports et Communications.



Dans la course de 2 milles, St-Pamphile aura 3 représentants. Dans l'ordre habituel, Gaétan Leclerc, vainqueur de l'an dernier, Claude Miville et Denis Lavoie.

## AVIS

Tous les tennismen qui ont gagné des trophées à défendre dans les tournois de la saison dernière sont priés de bien vouloir les rapporter au président, M. Yvon Paquet au cours de la fin de semaine.

Ces trophées seront prochainement exposés dans la vitrine du journal LE PEUPLE sur la rue St-Jean Baptiste.

★ "Foto-Nite" ★  
★ tous les jeudis soir ★

**Au FENIL**  
Boul. Taché Ouest,  
Montmagny  
Tél.: 248-3661  
CETTE SEMAINE  
VOTRE PHOTO SERA  
ACHETÉE POUR  
\$30.00

Les bulletins de participation sont remis gratuitement chez  
**CHABOT AUTO INC.**  
Boul. Taché Ouest,  
Montmagny.  
Le bulletin de participation tiré le 3 août fut celui de MME GEORGES BERNIER Rue Louise-Montmagny n'ayant pas de photo elle gagna un prix de présence. la cagnotte est de \$30.00

**Pour les amateurs de Hobby**  
Pour autos miniatures - casse-têtes  
cadres - vignettes - piste de course  
mosaïque - bateaux - avions.  
Toutes ces marchandises sont garanties

**RENDEZ-VOUS**  
**AU TAPIS VERT ENR.**  
Paul Coulombe, prop.  
Salle de billard (pool)  
Invitation spéciale aux Dames et Demoiselles  
92, rue St-Thomas Montmagny Tél.: 248-2922

Tél.: 856 - 2975

**Sports Loisirs enr.** GROS et DETAIL

BICYCLES - SCOOTERS - AUTO-NEIGE "MOTO-SKI"  
PÊCHE - CAMPING  
CHALOUPE "PETERBOROUGH"  
MOTEURS HORSBORD "CHRYSLER"  
PATINS - SKIS - HOCKEY  
BALLE au CAMP - TENNIS

413, 8<sup>e</sup> RUE. LA POCATIÈRE, KAM., P.Q.